

■ **INVITÉ DU MOIS**
Jean-Christophe Combe
Directeur général de la Croix-Rouge

■ **ENQUÊTE**
La commune, fabrique
de la citoyenneté

■ **CAHIER DES RÉSEAUX**
Leurs espoirs pour 2022

DOSSIER

LE CINÉMA QUI NOUS PARLE



RÉSIDENCES SERVICES : LA SOLUTION D'AVENIR POUR LES SENIORS ET LEUR ENTOURAGE



LES GIRANDIÈRES : UNE NOUVELLE SOLUTION TEMPORAIRE OU DURABLE À PROPOSER À VOS SENIORS

En tant que professionnel, votre rôle de prescripteur a une grande valeur pour les personnes âgées que vous accompagnez. Leur recommander Les Girandières, c'est leur proposer une solution alternative au maintien à domicile, aux EHPAD et aux maisons de retraite. Les Girandières savent répondre avec pertinence aux problématiques que rencontrent les seniors au quotidien.



« Quitter son logement est souvent une épreuve pour les seniors. Mais lorsqu'on prend le temps de présenter la solution des résidences seniors, ils comprennent vite l'intérêt de vivre « comme avant », de façon indépendante et en toute sécurité, tout en bénéficiant de services et d'une équipe sur place de jour comme de nuit. »

Dr Frédéric S.
Médecin généraliste
à Nantes (44)



LES GIRANDIÈRES : VIVRE MIEUX DÈS AUJOURD'HUI, TOUT EN PRÉPARANT DEMAIN

- Des résidences pleines de vie !
- Des auxiliaires de vie sur place, à toute heure du jour et de la nuit
- Des appartements tout confort et des espaces communs bien pensés
- Des services à la carte
- Un restaurant sur place ouvert 7j/7
- Un espace privé pour recevoir sa famille



INVITÉ DU MOIS - Jean-Christophe Combe p.14



DOSSIER - Le cinéma qui nous parle p.16



DÉCRYPTAGE - L'Outil en Main p.30

ACTUALITÉS

- 5 - Édito
- 6 - Actualité Juridique et institutionnelle
- 8 - Actualité Société
- 11 - Social sans frontières

INVITÉ DU MOIS

- 14 - **Jean-Christophe Combe, directeur général de la Croix Rouge**

DOSSIER

- 16 - **Le cinéma qui nous parle**

MÉTIERS

- 22 - **La CNAV "file un rencard à ceux qui n'ont plus rien"**
- 25 - **DÉCRYPTAGE - La commune, fabrique de la citoyenneté**
- 30 - **DÉCRYPTAGE - L'Outil en Main, architecte de l'avenir**

LES VŒUX DU CAHIER DES RÉSEAUX

- 36 - **ADMR- UNIOPSS**
- 37 - **FNADEPA - FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX**
- 38 - **ADEPAPE - LE RENESS**
- 39 - **LE PACTE CIVIQUE - LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT**
- 40 - **LA MUTUALITE FRANÇAIS - L'AMRF**
- 41 - **ADMR - Centres de santé infirmier et polyvalents : des structures en danger**

DONNER DE L'ÉLAN À CEUX



QUI FONT AVANCER LE COLLECTIF.

Le Crédit Agricole accompagne les associations avec Yapla,
une plateforme de paiement et de gestion tout-en-un,
pour simplifier leur quotidien.

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**

Yapla



RÉDACTION

Directeur éditorial : Jean-Louis Sanchez,

Directrice déléguée : Karine Senghor

Rédacteur en Chef : Christophe Robert

Directeur artistique : Ylli Demneri

Ont collaboré à ce numéro :

Kamil Durand Bouali, José-Marie Latour, Hélène Padieu,
Olivier Van Caemerbèke, Kevin Nectoux

Conseil d'orientation :

Thierry d'Aboville, directeur général de l'Union ADMR ; **Alain Cantarutti**, Fédération des centres sociaux ; **Hervé Carré**, consultant ; **Maryse De Wever**, directrice de la communication de la FEHAP ; **Vincent Figureau**, responsable des relations extérieures de la Mutualité française ; **Bernard Foucaud**, consultant ; **Luc Gateau**, président de l'UNAPEI ; **Didier Lesueur**, délégué général de l'ODAS ; **Mohamed L'Houssni**, directeur de l'association RETIS ; **Catherine Nironi**, directrice du Cedis (association d'insertion professionnelle) ; **David Passeron**, responsable de la communication du RENESS ; **Marie-Christine Paviet**, consultante ; **Jean-Claude Placiard**, consultant ; **Jean-Marie Poujol**, secrétaire général de NEXEM ; **Jean-Paul Raymond**, consultant ; **Jacky Richard**, délégué général du Pacte Civique ; **Jean-Pierre Riso**, président de la FNADEPA ; **Marie-Christine Sarre**, consultante ; **Cédric Szabo**, directeur général de l'AMRF ; **Jérôme Voiturier**, directeur général de l'UNIOSS.

ÉDITION

Éditeur, Directeur de la publication :

Jean-Louis Sanchez

Directrice déléguée :

Karine Senghor

ANNONCES CLASSÉES :

Tél. : 01 53 10 24 10

ABONNEMENTS :

Maria Lillo (responsable)

Tél. : 01 53 10 24 10

Mail : maria.lillo@lejas.com

Tarifs : 1 an/10 numéros

France : 75 euros - Étranger : 94 euros

Vente au numéro : 9 euros

PUBLICITÉ :

Défis Régie - Tél. : 06 72 71 89 47

catherine-lejas@defis-regie.com

Le Journal des acteurs sociaux est édité par l'Action sociale,
SARL au capital de 91 469,55 euros RCS PARIS B 420 743 346
Siège social : 13, boulevard Saint-Michel - 75005 Paris
Numéro de commission paritaire : 1223 T 85246
Mensuel - Dépôt légal : Janvier 2022 - ISSN : 2275-4709
PAO : Journal des acteurs sociaux

Imprimé en France

chez GDS



ÉDITORIAL

JEAN-LOUIS SANCHEZ

Directeur éditorial

Le remboursement de la dette ne doit pas hypothéquer l'avenir de la jeunesse

À un moment où les risques de précarisation sociale s'accroissent considérablement pour la population mondiale, les profits des plus fortunés s'envolent, comme ceux des dix personnes les plus riches de la planète, qui ont doublé leur fortune depuis la pandémie. Plus globalement, les dividendes versés aux actionnaires dépasseront 2 000 milliards de dollars en 2022, soit 18 % de plus qu'en 2019. Tandis qu'on assiste à un essor spectaculaire des cours en bourse, et tout particulièrement de ceux du CAC 40, indice phare de la bourse de Paris, grâce aux quatre mastodontes du luxe, LVMH, l'Oréal, Hermès et Kering.

Or, cette situation pourrait s'avérer particulièrement déconcertante, à un moment où la France doit encore s'endetter pour atténuer les effets dévastateurs de la crise sanitaire. C'est pourquoi l'hypothèse d'un prélèvement fiscal exceptionnel sur les grandes fortunes devrait constituer un élément important de débat en vue des prochaines élections présidentielles.

Et il ne s'agit plus seulement d'une querelle idéologique sur la taxation des plus riches ou d'une confrontation entre experts économiques. Il s'agit d'une question de survie pour la démocratie, car la charge de notre endettement se répercutera lourdement et durablement sur les jeunes générations, déjà désorientées par les conséquences désastreuses de la crise environnementale.

Cette contribution exceptionnelle aurait, en outre, le mérite de contredire les théories nauséabondes selon lesquelles la pandémie aurait été voulue par les puissances d'argent. Cet élan vers plus de justice sociale consoliderait ainsi les efforts de tous ceux qui s'inquiètent de la progression des thèses complotistes. Car, si la défense de la démocratie passe par des initiatives comme celle de la Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité, prévue pour le 21 mai prochain, elle doit aussi se concrétiser par des mesures fiscales courageuses aptes à préserver la confiance des jeunes dans l'idée républicaine.

HÔPITAL

Une crise à nuancer ?



© Pixabay

La crise sanitaire a mis en lumière les fragilités de notre système de santé. La situation a poussé à bout un nombre croissant de soignants, qui préfèrent désormais abandonner la profession. Pourtant, les résultats d'une enquête flash de la Direction générale

de l'Offre de soins (DGOS) auprès de 1 155 établissements de santé nous invitent plutôt à la nuance concernant l'hémorragie de personnel dans les hôpitaux. En effet, cette enquête recense 2 112 démissions sur le mois d'octobre, ce qui, rapporté aux nombres d'établissements, ne représente que deux démissions par hôpital. Sur la question des fermetures de lits, là aussi l'enquête dresse un constat moins alarmiste que les médias. Le nombre de lits n'aurait baissé que de 2 % par rapport à 2019, bien loin des 20 % annoncés par le Pr Delfraissy. Si on a assisté à une baisse de 7 % des lits en chirurgie, ce manque a été compensé par l'essor de la chirurgie ambulatoire (+8 %) et de l'hospitalisation à domicile (+26 %).

CONSEIL NATIONAL AUTOPROCLAMÉ DE LA VIEILLESSE

Une initiative citoyenne pour la représentation des personnes âgées

On a beau dire depuis des années que la France vieillit, le rôle des aînés n'est toujours pas bien défini dans notre pays. C'est pourquoi un collectif de citoyens s'est constitué en décembre dernier en "Conseil national autoproclamé de la vieillesse" (CNaV). À la différence du Comité national des retraités et des personnes âgées (CNRPA), qui existe déjà depuis longtemps, ce conseil prétend non seulement faire entendre des propositions en matière d'accessibilité, de compensation de la perte d'autonomie, mais aussi affirmer le rôle citoyen des personnes âgées. Car il s'agit bien d'un mouvement de "grey pride", de revendication d'une plus-value dans la société de la part de personnes qui refusent d'être considérées comme des poids morts. "Aucune décision pour les vieux ne doit être prise sans demander l'avis des vieux", résume ainsi l'un des instigateurs de l'initiative, Francis Carrier, qui souhaite la création officielle d'un Conseil national des personnes vieilles (CNPV). Une initiative qui permettrait de mieux conseiller le gouvernement sur toutes les politiques touchant les aînés, à la différence du CNRPA dominé par l'administration, mais qui présente aussi le risque de contribuer à la fragmentation générationnelle de notre société, particulièrement périlleuse pour le maintien du vivre-ensemble.

UNION EUROPÉENNE

Une position commune pour la hausse des bas salaires

Le 6 décembre dernier, les ministres européens des affaires sociales ont adopté une position commune pour améliorer les bas salaires et instaurer un salaire minimum dans chaque pays de l'Union. À cet effet, cet accord prévoit l'ouverture d'un trilogue entre le Conseil de l'Europe, la Commission et le Parlement européen dont les positions divergent sur la question. L'Institut syndical européen estime qu'à terme cela pourrait bénéficier à 25 millions de travailleurs européens et réduire les pratiques de dumping social au sein de l'Union. Même si, rappelons-le, l'Union européenne n'a pas le pouvoir d'imposer des normes au sujet de la rémunération du travail.

FONCTION PUBLIQUE

Un anniversaire bien discret



© DR

Dans une chronique du *Monde* en date du 23 décembre 2021, l'historien Pierre-Cyrille Hautcoeur rappelle que le statut de la fonction publique est né il y a 75 ans, en 1946, sans qu'aucune

célébration n'en ait été faite en 2021. Si la notion d'administration publique est bien antérieure à cette date, les employés ne disposaient alors d'aucun statut particulier. En s'inspirant tout à la fois de la "progression par grade" inhérente à l'armée, des pensions de retraite spécifiques des compagnies de chemins de fer et de la notion de mission au service de la République des instituteurs depuis les lois de Jules Ferry, la France a réuni les éléments constitutifs du statut moderne des fonctionnaires. Un statut qui a longtemps garanti la neutralité du service public, l'égalité d'accès des administrés, la prévention de la corruption, mais qui est aujourd'hui souvent critiqué, en raison d'une trop faible mobilité verticale (poids des grandes écoles) et horizontale (cloisonnement des corps).

HABITAT SOCIAL

Entre le marteau et l'enclume



© iStock

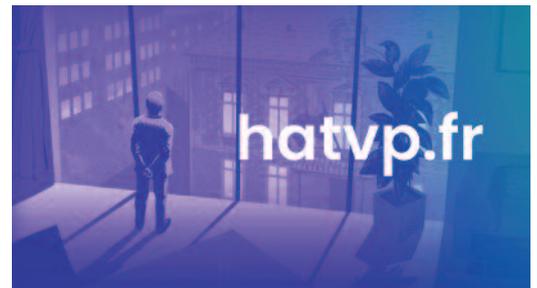
En ce début d'année, Emmanuelle Cosse, ancienne-ment ministre du Logement sous François Hollande, devenue depuis 2020 présidente de l'Union sociale pour l'habitat (USH), tire

une fois de plus le signal d'alarme sur la situation périlleuse de l'habitat social en France. En effet, ce secteur est confronté à des objectifs d'extension du parc, et à des injonctions de rénovation énergétique qui nécessitent largement plus de moyens. Pour la première prescription, l'objectif fixé de 250 000 agréments supplémentaires pour 2021-2022 aura bien du mal à être atteint, alors que pour la seule année 2021 moins de 100 000 ont été obtenus. Et en ce qui concerne la rénovation, la loi interdira d'ici trois ans aux bailleurs sociaux de mettre en location des "passoires énergétiques", alors qu'une grande partie du parc existant est constitué d'immeubles aux faibles performances et chauffés très majoritairement au gaz. Une baisse des logements devrait donc se faire sentir dans les années à venir, alors que l'ancienne ministre avait déjà lancé l'alarme il y a six mois : "En négligeant les logements, on crée les désastres sociaux de demain".

HAUTE AUTORITÉ POUR LA TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE (HATVP)

Le rôle des lobbies de plus en plus connu

Dans un rapport récent, la HATVP attire l'attention des autorités sur les difficultés qu'elle rencontre pour atteindre son objectif : la transparence des relations entre l'administration et les lobbies. En effet, depuis la loi dite "Sapin 2" du 9 décembre 2016, tous les lobbystes doivent préciser leurs activités sur un registre public tenu par cette institution. Or, sur les 2 300 représentants d'intérêts recensés par la HATVP, un tiers n'ont pas répondu aux exigences minimales de lisibilité de leur activité. Il reste qu'en 2020, le nombre d'actions de lobbying a doublé depuis trois ans, avec une très large prépondérance des actions en direction de l'administration des finances.



NOUVELLE CALÉDONIE

À la recherche d'une plus grande autonomie



© Pixabay

Un mois après l'échec du troisième référendum sur l'indépendance de la Nouvelle Calédonie, l'Assemblée nationale a organisé, le 6 janvier, un vaste débat sur l'avenir institutionnel de ce territoire français du Pacifique. Bien que les différents partis d'opposition aient exprimé

des divergences sur l'interprétation du référendum, un consensus semble se dégager autour de la nécessité d'une nouvelle avancée constitutionnelle, en s'inspirant des propos d'un député calédonien, Philippe Gomès, selon lequel "il faut parvenir à conjuguer la souveraineté et la République, au lieu de chercher à les opposer, afin de permettre aux nouvelles générations de se projeter vers un avenir qui ne se réduise pas à un référendum de plus". Ce qui conduirait nécessairement à un statut d'autonomie renforcée.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

La République mieux protégée



Depuis le 1^{er} janvier, par application de la loi du 24 août 2021 "confortant le respect des principes de la République", toute structure demandant une subvention publique doit signer

un "contrat d'engagement républicain". Pour le moment, quelques contrats ont été signés, mais la mesure devrait s'étendre rapidement car, selon le ministère de l'Intérieur, à la suite de 24 000 opérations de contrôle menées sur l'ensemble du territoire ces trois dernières années, de nombreuses associations se sont avérées suspectes au regard du respect des principes républicains.

EMPLOI

Une fusion dévastatrice



Récemment, une note du ministère de l'Intérieur aurait été adressée à des préfets sur la perspective inquiétante d'une fusion entre Auchan et Carrefour. En effet, la famille Mulliez, qui contrôle Auchan, pour-

rait racheter prochainement les actions de la famille Moulin, majoritaire dans le groupe Carrefour. Car celle-ci a besoin d'argent pour maintenir à flot son autre actif, les Galeries Lafayette, menacé par la pandémie. L'intervention du ministère de l'Intérieur s'explique par les conséquences sociales de cette fusion, qui pourrait entraîner la perte de 10 000 emplois, tout particulièrement dans les deux sièges sociaux, situés à Boulogne-Billancourt (92) pour Carrefour et à Croix (59) pour Auchan.

CHÔMAGE

Une opinion publique de moins en moins indulgente

L'Unedic et l'institut Elabe ont publié, le 17 décembre, les résultats d'une enquête qui montre la progression de l'opinion selon laquelle les chômeurs seraient responsables de leur propre situation. Ainsi, 60% des sondés estiment que les chômeurs "ne font pas de concession dans leur recherche d'emploi" (contre 57% lors d'un sondage précédent). 55% pensent qu'ils ne souhaitent pas retrouver de travail "pour ne pas perdre leurs allocations" (52% précédemment). Une opinion qui reflète les inquiétudes sur l'état d'une société démissionnaire à un moment où de nombreux secteurs proclament être en manque de main-d'œuvre, à l'instar des services à la personne ou du bâtiment.

CITOYENNETÉ

Le "Passeport du civisme" rencontre son public



Lancé après les attentats de 2015 par Maxence de Ruy, maire de Talmont-Saint-Hilaire, petite ville de Vendée, le "passeport du civisme" est

une de ces initiatives locales qui rencontrent progressivement son public. Le fondateur explique qu'il a voulu "dépasser le stade de l'émotion palpable, le stade de "je suis Charlie", pour créer une véritable mobilisation de notre jeunesse en faveur du civisme". Concrètement, il s'agit d'un parcours à la fois ludique et pédagogique qui s'adresse aux élèves de CM2, organisé à la manière d'un jeu de piste avec des actions menées au sein de la famille ou en milieu scolaire, autour de thèmes comme la protection du patrimoine naturel ou culturel, le devoir de mémoire, les liens intergénérationnels... Aujourd'hui fédérées dans une association dédiée au passeport du civisme, plus de 300 communes participent à ce dispositif, labellisé par l'Association des maires de France et le ministère de l'Éducation nationale. Le succès rencontré auprès des enfants prouve une fois de plus la soif d'engagement d'une grande partie de la jeunesse.



DÉMOGRAPHIE

Les effets de la crise sanitaire mieux connus

Dans le numéro du 2 décembre de sa revue "Population", l'Ined s'interroge sur les conséquences directes de la pandémie sur la démographie française. Pour la première fois depuis l'après-guerre, le solde naturel (le nombre de naissances moins le nombre de décès) a été négatif au dernier trimestre 2020. À l'augmentation de la mortalité (+9,1% de décès entre 2019 et 2020) s'est ajoutée une natalité en forte baisse, due,

selon l'Institut, aux difficultés de rencontres et de cohabitation en période de confinement. Enfin, le solde migratoire a été lui aussi impacté par la pandémie, ce qu'indique notamment une baisse des titres de séjour (-21% entre 2019 et 2020). Toutefois, les auteurs du rapport relativisent ces résultats, indiquant que si "le Covid 19 a été une secousse", cette tendance démographique était déjà à l'œuvre les années précédentes et ne peut donc être associée à la seule crise sanitaire.

COHÉSION NATIONALE

Le bilan de la désunion



© Pixabay

Dans son numéro de septembre 2021, *Le Jas* avait publié une étude réalisée par l'Ifop pour l'Odas sur les Français et le lien social. Ces constats sont aujourd'hui enrichis par un rapport de l'institut OpinionWay, intitulé "La République, une et indivisible ?" Celui-ci reprend les enseignements d'un son-

dage effectué en octobre 2021 pour la Licra. Les résultats montrent une très grande inquiétude des Français face à la désunion nationale, puisque les trois-quarts d'entre eux (76 %) considèrent que la population est désunie. Ce sentiment s'accroît avec l'âge des sondés, atteignant le chiffre record de 88 % pour les plus de 50 ans. En outre, lorsqu'on les interroge sur leur vision de l'avenir, 62 % craignent que cette division de la société ne s'accroisse encore dans les dix prochaines années. La division des Français leur semble particulièrement aiguë sur les thèmes des inégalités sociales, du racisme, de l'homophobie, de l'antisémitisme, ou encore de la défense de la laïcité. Enfin, parmi les mesures évoquées pour lutter contre ces fractures, il est intéressant de noter le plébiscite de la parité hommes-femmes (67 % d'avis favorables) et de la mixité sociale (61%), alors que la notion de discrimination positive instituée, qui recouvre pourtant ces deux thèmes, ne recueille que 40 % d'avis positifs. Quelle que soit la couleur politique, il y a du pain sur la planche pour les candidats à la prochaine élection présidentielle !

VIELLISSEMENT ET HABITAT

Le rôle des architectes



La Cité de l'architecture et du patrimoine, à Paris, organise jusqu'au 13 mars 2022 une exposition intitulée "Bien vieillir ensemble", axée autour de réalisations d'architectes. Les objectifs

auxquels ces derniers doivent répondre sont multiples car le bâti doit favoriser une bonne relation à la nature, la mixité sociale et générationnelle, l'adaptation aux pertes d'autonomie. Sur ce dernier point, les commissaires de l'exposition soulignent l'importance de la recherche pour tracer une autre voie ouverte à l'expérimentation, rejoignant ainsi les orientations de nombreux acteurs du champ du handicap et du vieillissement.

Exposition "Bien vieillir ensemble", Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 1, place du Trocadéro, Paris 16^e

DÉPENDANCE

Vers une nouvelle assurance ?

À l'heure de la création du Cinquième risque au sein de la Sécurité sociale, la Fédération française de l'assurance (FFA) s'est penchée sur l'assurance complémentaire face au risque de dépendance. En effet, malgré la création dans les contrats assurantiels privés, du type assurances-vie, d'un risque spécifique depuis les années 1990, peu de Français ont souscrit à cette clause (moins d'un sur dix, alors que la moitié se disent inquiets de la perspective de dépendance). La FFA préconise donc une garantie dépendance au sein même de la complémentaire santé, afin de mutualiser très largement la prise en charge de ce risque, qui concernera plus de 3 millions de personnes en perte d'autonomie en 2030. Une solution souhaitée par les mutuelles, au moment où leur existence même est remise en cause.

PRÉCARITÉ

L'imperfection de nos indicateurs

Le 3 novembre dernier, l'Insee a publié son "estimation avancée du taux de pauvreté monétaire et des indicateurs d'inégalités". Selon l'institut, la crise provoquée par la pandémie du Covid-19 n'a pas fait augmenter la pauvreté en France, ni creuser les inégalités. On compterait toujours environ 9,3 millions de pauvres (revenus inférieurs à 60 % du revenu médian) dans notre pays. Ce constat est en décalage avec les estimations du monde associatif qui estime une forte progression du nombre de personnes pauvres (+1 million). Diverses raisons peuvent expliquer cette divergence, dont la non prise en compte dans le calcul de l'Insee des personnes vivant en collectivité (dont les résidences étudiantes et les foyers de travailleurs...), des populations pourtant très impactées par la crise. Mais surtout, cet indicateur ne reflète qu'une partie de la pauvreté, qui est multifactorielle et pas seulement monétaire. C'est pourquoi de nombreuses associations appellent à prendre en compte d'autres dimensions, comme la dégradation de la santé physique et mentale, ou l'isolement.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Grosse fortune, grande responsabilité

Le Laboratoire sur les inégalités mondiales, un collectif de chercheurs rattaché à la Paris School of Economics, a publié son nouveau rapport début décembre. Le constat est sans appel : en 2019, la consommation des 10 % de personnes les plus aisées de la planète est responsable de la moitié des émissions de dioxyde de carbone. Celle des 50 % les plus pauvres, à l'inverse, pèsent pour seulement 12 % de ces émissions. L'Amérique du Nord est la région du monde avec l'empreinte carbone la plus élevée (20,8 tonnes équivalent CO₂ par habitant) en 2019. Or, rappelons que pour maintenir le réchauffement climatique sous la barre des 2°C d'ici à la fin du siècle, il faudrait une émission moyenne de 3,4 tonnes par habitant par an. C'est pourquoi le Laboratoire préconise des mesures encore mieux ciblées vers les plus gros émetteurs. Et ainsi faire rimer "écologie" avec "justice sociale".

CRYPTOMONNAIE

Une devise à haut risque

C'est un chiffre préoccupant qu'a dévoilé le cabinet d'analyse Chainalysis le 6 janvier. Les transactions liées à des activités criminelles effectuées en cryptomonnaie atteindraient 14 milliards de dollars en 2021, alors qu'elles n'étaient estimées qu'à 7,8 milliards en 2020. De plus, il est probable que ces chiffres sont largement sous-estimés, en raison du caractère particulièrement opaque de ces activités. Cette préoccupation sur l'utilisation criminelle de la cryptomonnaie se double d'une inquiétude sur son caractère fragile, car elle semble constituer une bulle spéculative à hauts risques. En effet, les transactions en cryptomonnaies ont pris énormément d'ampleur : en 2021, elles pesaient 15 800 milliards de dollars, en hausse de 567 % par rapport à 2020.

CARTON VERT



© DR

À **Bruno Bernard**, président de la Métropole de Lyon, qui a installé dans le 9^e arrondissement de cette ville, une vingtaine de tiny-houses (petites maisons roulantes) de 20 m² destinée aux femmes en grande précarité avec jeunes enfants. Et l'expérience va être prochainement étendue pour concerner plus de 500 femmes.



© DR

À **Dominique Meda**, pour la qualité de ses chroniques dans *Le Monde* et tout particulièrement celle du 17 janvier consacrée à la défense des dépenses publiques.



© DR

À **Carolina Darlas**, ministre espagnole de la Santé, qui est en train de mettre en place un système de surveillance sanitaire évitant le recours à des tests pour préparer la sortie de crise. Il s'agit d'un système de transmission par des médecins d'informations cliniques, réalisés sur un échantillon représentatif de la population.

CARTON ROUGE



© DR

À **Rama Yade**, ancienne secrétaire d'État de Nicolas Sarkozy, qui déploie dans les médias une forte activité pour défendre le mouvement "woke" et pourfendre la France où "le racisme est, dit-elle, partout".



© DR

À **Carsten Spohr**, PDG du groupe Lufthansa, qui a prétendu que la réglementation européenne l'obligeait à opérer plusieurs milliers de vols à vide, alors que celle-ci interdit seulement d'annuler massivement les vols peu profitables.



© DR

À **Mette Frederiksen**, Première ministre du Danemark, qui a conclu un accord avec le Kosovo pour qu'il se charge de 300 prisonniers de toutes nationalités actuellement détenus au Danemark, avec pour seul objectif de faire des économies sans s'interroger sur les modalités de détention dans un pays gangréné par la corruption.



© Pixabay

INDE

VERS UNE STABILISATION DÉMOGRAPHIQUE ?

Avec 1,408 milliard d'habitants, l'Inde est toujours le deuxième pays du monde en terme de population, après la Chine (1,451 milliard d'habitants). Certains pronostiqueurs de l'ONU annonçaient d'ailleurs que l'Inde allait passer en tête dès 2022, mais cela ne semble finalement pas si évident. En effet, la dernière enquête nationale de ce pays sur la santé et la famille indique que l'indice de fécondité (nombre moyen d'enfants par femme) est de 2, en dessous de l'indice de remplacement des générations fixé à 2,1. Et cette tendance à la baisse de fécondité est plus forte dans les villes (1,6). Le ralentissement démographique ne sera toutefois pas immédiat, car 30 % de la population est encore très jeune (10-24 ans). Parce que la surpopulation est synonyme de pauvreté et de chômage, le ralentissement de la natalité est fortement souhaité par certaines tendances politiques qui, à l'instar de la politique longtemps anti-nataliste des Chinois, prônent des mesures discriminatoires pour les familles à plusieurs enfants.

EUROPE

PROGRESSION SPECTACULAIRE DE LA VOITURE ÉLECTRIQUE

En 2021, il s'est vendu 1,2 million de voitures 100% électriques et 1 million d'hybrides rechargeables en Europe de l'Ouest, soit 64% de plus qu'en 2020. Cela représente plus de 20% des ventes de voitures neuves. Parmi les meilleurs élèves, la Norvège avec 64% de ses ventes. Partout, les ventes ont été dopées par des subventions étatiques généreuses, qui ont permis de compenser le surcoût toujours élevé des voitures électriques par rapport aux voitures thermiques.

PÉROU

LE CHOIX DE LA BIODIVERSITÉ POUR L'AGRICULTURE

Après le Sri Lanka, qui souhaite devenir le premier "pays bio" au monde, le Pérou entend lui aussi cultiver sans recourir à des produits chimiques. Mais surtout, il souhaite préserver la biodiversité, tout particulièrement en ce qui concerne la production de pommes de terre, culture dominante dans le pays. En effet, le Pérou détient 4000 variétés de ce tubercule. C'est pourquoi il vient de définir une zone de plus de 10000 hectares consacrée au maintien et à la protection de ces variétés. Dans d'immenses bâtiments sont ainsi cultivées des semences destinées à la production locale mais aussi à alimenter la Banque mondiale des semences qui se trouve en Norvège.

LIBAN

LA CRISE MONÉTAIRE CONDAMNE À MORT LES MALADES



© Pixabay

La situation catastrophique du Liban a des incidences dans de nombreux domaines. Le secteur de la santé est l'un des plus impactés, avec des coûts des soins en augmentation exponentielle, des médicaments introuvables, et une protection sociale incapable de suivre le mouvement. En effet, l'Assurance maladie ne rembourse les soins qu'à hauteur des tarifs pratiqués avant la crise, soit seize fois moins que les tarifs réels. Et les Libanais, dont les salaires se sont effondrés, n'ont plus les moyens de payer eux-mêmes les soins les plus coûteux. Ce sont donc les pathologies les plus lourdes, comme le cancer, qui sont les premières à subir l'impossibilité de soins. Malgré des aides de la Banque mondiale, de diverses ONG, sans parler de celles envoyées par la diaspora libanaise, de nombreux patients ne peuvent plus accéder aux soins et sont ainsi "condamnés à mort", selon les termes de Hany Nassar, président de l'association Barbara Nassar, son épouse défunte.

ALLEMAGNE

UN PROGRAMME D'URGENCE POUR LE CLIMAT



© Pixabay

Selon le ministre de l'Économie et de la Protection du climat allemand, Robert Habeck, "d'ici à 2030, nous devons réduire les émissions de CO₂ de 40 millions de tonnes chaque année, alors qu'entre 2010 et 2020 nous ne les avons réduites que de 15 millions par an." Ce qui signifie que l'Allemagne doit tripler les efforts de décarbonisation dans tous les domaines. Selon le nouveau plan, elle doit donc parvenir en huit ans à couvrir 80 % de sa consommation d'électricité grâce aux énergies renouvelables. Et cela sans avoir recours au nucléaire, dont le parc doit être définitivement éteint cette année. Parmi les mesures envisagées, on

note notamment le projet de réserver 2% du territoire allemand aux éoliennes terrestres. La grande difficulté sera de venir à bout des résistances locales, car dès à présent la Bavière a annoncé qu'elle refuserait de remettre en question la règle en vigueur dans cette région, imposant un écart minimal entre éoliennes et habitations.

ESPAGNE

LA CATALOGNE S'ARC-BOUTE SUR LA QUESTION LINGUISTIQUE



© Pixabay

Alors que le gouvernement catalan avait obtenu, en 1983, que la langue catalane soit la seule langue de l'enseignement, une décision de justice récente a octroyé à une famille le droit d'obtenir 25 % des enseignements en espagnol (castillan), mettant le feu aux poudres sur cette question

toujours tendue. 35 000 personnes ont ainsi manifesté à Barcelone le 18 décembre pour proclamer l'application de la loi linguistique. Le président du gouvernement catalan, Pere Aragonès, n'a pas hésité à dénoncer "une offensive du nationalisme espagnol". Or, il faut préciser qu'à l'heure actuelle, si 94 % des habitants de la région comprennent le catalan, 53 % sont de langue maternelle castillane. Ce sujet passionné risque d'être bien vite récupéré par les factions politiques extrêmes, dont les indépendantistes et les mouvements pro-nationalistes, incitant le président de la région Pedro Sanchez à demander de "ne pas politiser la langue".

SYRIE

SÉCHERESSE MEURTRIÈRE



© Pixabay

Après les guerres incessantes dans la région du Proche-Orient depuis des décennies, la Syrie doit affronter les nouveaux dangers du changement climatique. En effet, les pluies attendues depuis l'automne 2021 n'ont toujours pas eu lieu,

semant une inquiétude considérable dans la population rurale. Certes, la Syrie a déjà connu des périodes de sécheresse, mais aujourd'hui, avec des infrastructures en grande partie détruites par les conflits et un exode qui a déjà bien affecté les populations, le pays se trouve dans une situation extrêmement fragile. "S'il y a peu d'évolution dans la pluviométrie d'ici fin janvier, indique le porte-parole de la FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture de l'ONU), nous courons au désastre". Car plus de 60 % de la population syrienne vit déjà dans l'insécurité alimentaire et cette sécheresse serait fatale.



© Pixabay

QUÉBEC

MESURES AUDACIEUSES SUR LE PLAN SANITAIRE

Comme la France, le Québec n'a pas été épargné par le phénomène de désertification médicale. Mais, à la différence de notre pays, il n'hésite pas à orienter de façon autoritaire les étudiants en médecine en fin d'études là où les besoins sont le plus manifestes. Ainsi, durant les premières années de leur activité, les jeunes médecins ne peuvent choisir eux-mêmes leur lieu d'exercice. À titre de compensation, ils reçoivent de la Sécurité sociale des indemnités représentant 30 % de leur rémunération ainsi que des subventions importantes

pour leur installation. Une expérience dont notre pays devrait s'inspirer. Par ailleurs, en ce qui concerne la vaccination contre le Covid-19, les Québécois s'illustrent également en instaurant un impôt supplémentaire pour les non-vaccinés, destiné à compenser les dommages occasionnés par l'attitude irresponsable de ces derniers sur les dépenses de santé.

Professionnels de terrain et cadres de la protection de l'enfance

Participez aux prochains webinaires de formation de l'École de la Protection de l'Enfance



Avec les spécialistes les plus qualifiées et reconnues sur ces sujets



Geneviève Avenard, Pr Priscille Gerardin, Dr Marie-Paule Martin-Blachais, Martine Nisse

NOUVEAU!

VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX ENFANTS : mieux détecter en protection de l'enfance, mieux appréhender l'impact de cette détection (sur le système, la victime et son environnement, l'agresseur, la famille,...) pour mieux accompagner les victimes.

Formatrice :

Martine Nisse, co-fondatrice et directrice du Centre des Buttes-Chaumont, spécialisé dans la prise en charge thérapeutique des victimes et des auteurs de violences familiales et extra-familiales, thérapeute familiale.

En présence et avec le témoignage d'une personne concernée.

Webinaire de sensibilisation à la détection des violences sexuelles faites aux enfants destiné aux professionnels de la protection de l'enfance, ou aux autres professionnels en lien avec des enfants.

LES 1000 PREMIERS JOURS : ce qui se joue (sur les plan moteur, psychique, émotionnel) dans la construction de l'individu entre 0 et 3 ans et les enseignements concrets à en tirer dans l'accompagnement des enfants protégés, la construction et le suivi de leur projet de vie.

Formatrices :

Pr Priscille Gerardin, Responsable des unités universitaires de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et Chef du pôle de Psychiatrie Enfants et adolescents, CHU du Rouvray.

Dr Marie-Paule Martin-Blachais, Auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance", Directrice scientifique de l'école de la protection de l'enfance.

DROITS ET INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT : une responsabilité de tous et de chacun. De quoi parle-t-on concrètement ? Pourquoi et comment mieux les respecter dans les pratiques professionnelles y compris dans un contexte complexe ? À partir d'exemples concrets en protection de l'enfance et d'affaires traitées par le Défenseur des droits.

Formatrices :

Geneviève Avenard, Défenseuse des enfants entre 2014 et 2020.

Dr Marie-Paule Martin-Blachais, Auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance", Directrice scientifique de l'école de la protection de l'enfance.



LE 10 MARS 2022

10H00-13H00 / 14H00-17h00

Webinaire+ de 6 heures en visioconférence via Zoom.

Exceptionnel journée en présence de l'une des spécialistes les plus reconnues sur le sujet. Apports théoriques et pratiques avec de nombreux temps d'échange avec les participants.

Tarif : 300 €



LE 25 MARS 2022

10H00-12H30 / 14H00-16h30

Webinaire de 5 heures en visioconférence via Zoom.

Apports théoriques et pratiques avec au minimum trois temps d'échange avec les participants.

Tarif : 250 €



LE 4 AVRIL 2022

10H00-12H30 / 14H00-16h30

Webinaire de 5 heures en visioconférence via Zoom.

Avec la présence exceptionnelle toute la journée de l'ancienne Défenseuse des enfants.

Tarif : 250 €

DECouvrez NOS AUTRES FORMATIONS SUR

www.ecoleprotectionenfance.com

Pour tout renseignement, veuillez nous contacter par email à :

inscription@ecoleprotectionenfance.com ou par tél : 01 53 10 24 10



“VALORISONS L’ENGAGEMENT DANS LA SOCIÉTÉ”

Directeur général de la Croix-Rouge française depuis 2017, Jean-Christophe Combe vient de publier un ouvrage intitulé *L’humanité ne se négocie pas*. Entretien.

Le Jas : Dans votre livre, *L’humanité ne se négocie pas*, paru le 25 novembre dernier, vous affirmez que nous sommes dans une période caractérisée par une volonté de retrouver du sens et des liens sociaux. N’êtes-vous pas trop optimiste ?

Jean-Christophe Combe : Je suis effectivement optimiste de nature mais j’ai des raisons de l’être. Car c’est sur des constats objectifs que je fonde ma vision et mon opinion sur la situation actuelle. La crise a rebattu les cartes et modifié notre échelle des valeurs, en replaçant la vie humaine au cœur de nos priorités et de nos considérations. Nous avons redécouvert notre interdépendance, en comprenant que notre santé dépend de celles des autres, et inversement. Ce sont des éléments féconds pour la suite. La notion de “vulnérabilité partagée”, que je développe dans le livre, traduit bien cela. On était dans une société qui, habituellement, voyait la vulnérabilité comme appartenant aux autres, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap... et nous nous sommes retrouvés face à un phénomène qui nous concerne tous. Cela nous a montré que, malgré notre sentiment de puissance, nous sommes tous vulnérables. Cette vulnérabilité est là, dans le tourment de la pandémie, mais également face à d’autres crises comme le changement climatique. De cette “vulnérabilité partagée” est né un élan de solidarité, un élan d’engagement. Pour la Croix-Rouge, cela s’est traduit par des dizaines de milliers de personnes qui sont venues nous prêter main-forte, ainsi que l’augmentation des dons et du mécénat d’entreprises pendant la crise comme on ne l’avait jamais connu auparavant. On a donc des choses très positives qui me permettent de dire qu’on peut capitaliser sur cette envie de reconstruire ensemble notre pays et notre société. Ce n’est pas être trop

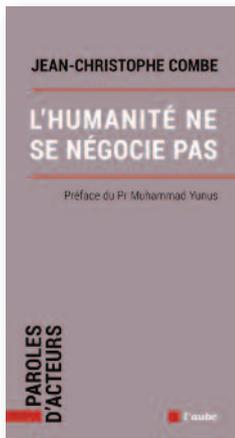


Croix-Rouge

optimiste ou naïf, il y a vraiment un terreau fertile à la solidarité. Il faut le dire et lui donner de la valeur. Il faut qu’on soit fier de l’humanité et de nos valeurs.

Le Jas : Cette envie va-t-elle pouvoir se déployer, alors que le monde institutionnel s’est rigidifié et que les nouveaux médias cherchent à susciter des passions néfastes chez les Français ? Ressentez-vous cette difficulté également ?

J-C. C. : Oui, bien sûr ! Aujourd’hui, il y a effectivement peu de médias qui s’empare de ce constat. La difficulté



est aussi au niveau du monde politique. Depuis que je suis directeur général de la Croix-Rouge, je regrette de ne pas voir se dessiner une véritable vision de notre secteur et de sa place au sein de l'espace politique. Mais il faut également que le secteur associatif se regarde lui-même. Il y a peu de leadership, il y a un manque de structuration, cela conduit à un éparpillement des positions et in fine

une voix qui porte peu auprès des pouvoirs publics et du grand public. Nous avons besoin de communiquer davantage, de mieux occuper l'espace et de se mobiliser. Notre rôle, au-delà de l'action, c'est aussi de communiquer, d'éduquer, de nous faire connaître. Je pense que nous avons tous les atouts pour le faire tant sur le plan national que local. Car, ne l'oublions pas, la Croix-Rouge est une grande association centralisée mais, paradoxalement, notre action est locale. C'est elle qui nous inspire, car nous n'en doutons pas, c'est grâce à l'expertise d'usage que l'on pourra consolider notre modèle de solidarité.

Le Jas : Dans votre ouvrage, vous montrez l'importance d'une revitalisation des valeurs. Mais vous insistez également sur la recherche "d'efficacité", qui nécessite une moindre dispersion du monde associatif. Ne craignez-vous pas que ce mouvement de concentration étouffe l'initiative locale ?

J-C. C. : Je défends effectivement mon modèle, mais il ne faut pas oublier qu'historiquement la Croix-Rouge est née du local et des grands élus locaux qui l'ont portée. Nous avons une culture fédérative au sein de notre organisation bien qu'elle soit centralisée. Nous avons su montrer ce que cela pouvait apporter en termes de rationalisation, de moyens financiers, de technicité et d'influence par rapport à des organisations locales. Toutefois, je pense comme vous qu'il peut y avoir des inconvénients dans ce modèle. Sur la question du rapport à la commande publique, il est clair qu'on arrive aux limites de l'exercice. Nous renonçons parfois à certains appels à projet devant

leur complexité, leurs exigences... Et je pense que nous n'avons pas encore trouvé le bon équilibre entre la nécessaire professionnalisation des acteurs et leur capacité d'innovation. Au niveau international, on retrouve les mêmes difficultés : on nous demande de nous appuyer sur les acteurs locaux, mais en même temps on édicte une multitude de réglementations qui ne facilite pas l'adaptation aux réalités locales. C'est d'autant plus préoccupant que les bénévoles comme les salariés viennent chercher du sens quand ils s'engagent.

Le Jas : L'une des forces de la Croix Rouge est son bénévolat. Où en est-on aujourd'hui sur cette question et quelles seraient vos propositions pour consolider celui-ci ?

J-C. C. : Il faut tout d'abord, car cela se fait de moins en moins, procéder à la valorisation de l'engagement dans la société. C'est l'un des moteurs du mouvement associatif, mais au-delà, de la démocratie. Aujourd'hui, on a une volonté d'agir qui se manifeste au quotidien, comme je l'ai indiqué en répondant à votre première question. Mais on a du mal à organiser ces envies de solidarité. C'est à nous de transformer cette envie d'agir en action concrète. Notre organisation doit être en capacité d'accueillir ce bénévolat et de précipiter des changements de la société en direction d'une solidarité plus humaine. S'il y a crise du bénévolat, elle se trouve principalement au niveau de la prise de responsabilité. Effectivement, nous avons du mal à trouver des personnes qui feront partie de la gouvernance et de l'encadrement administratif. De plus, il faut veiller constamment à bien articuler les relations entre salariés et bénévoles. Et ce n'est pas toujours facile, car le curseur sur cette question ne cesse de bouger. Dans cette optique, il me semble intéressant d'encourager notre société à s'interroger sur le rôle des personnes âgées, pour renforcer comme vous le préconisez souvent dans votre journal, leur impact éducatif. Enfin, comme je l'indique dans mon livre "l'engagement n'attend pas le nombre des années pour montrer sa capacité d'entraînement". Alors, pourquoi ne pas généraliser un parcours d'engagement, animé à l'école, tout au long de l'année scolaire ? Faisons de l'engagement associatif une matière à part entière, comme les mathématiques ou le français. ■

LE CINÉMA QUI

À l'heure de la multiplication des écrans numériques et du développement sans limite des réseaux dits "sociaux", il serait imprudent de sous-estimer le pouvoir du 7^e art. En particulier lorsqu'il s'intéresse, avec humour ou gravité selon les cas, aux questions sociales en sachant mettre l'humain et toutes ses richesses au cœur de la réflexion et des débats. De la protection de l'enfance aux invisibles en passant par les métiers du social, *Le Jas* vous propose ce mois-ci un détour par les salles obscures.

PAR CHRISTOPHE ROBERT

“L’art du cinéma consiste à s’approcher de la vérité des hommes, et non pas à raconter des histoires de plus en plus surprenantes”, considérait Jean Renoir. Le réalisateur de *Partie de campagne*, *Les Bas-fonds* ou encore *La Grande illusion*, avait sans aucun doute raison. Car c’est bien lorsqu’il parvient à incarner au plus près la nature humaine que le 7^e art nous touche, nous bouleverse parfois, et qu’il peut même provoquer des prises de conscience collectives. Ceci est encore plus vrai lorsque le grand écran s’intéresse aux questions qui constituent le quotidien des acteurs sociaux.

PROTECTION DE L’ENFANCE SUR GRAND ÉCRAN

Il y a un peu plus de 10 ans, Maïwèn et Emmanuelle Bercot jetaient un pavé dans la mare avec leur film *Polisse*. Ce long métrage était alors parvenu à sensibiliser le grand public sur la maltraitance et les sévices subis par les mineurs. Récompensé par le Prix du jury au Festival de Cannes et par deux César, ce film nous plongeait dans le quotidien des policiers de la brigade

de protection des mineurs de Paris. Quelques années plus tard, Emmanuelle Bercot revenait sous le feu des projecteurs avec un autre film, *La Tête Haute*, présenté en ouverture du Festival de Cannes en 2015. Ici encore, c’est la question de la protection de l’enfance, en particulier au travers de ses rouages institutionnels, qui était au cœur d’une histoire relatant le parcours éducatif du jeune Malony, de ses 6 ans jusqu’à ses 18 ans. Étaient alors mis à l’honneur une juge des enfants, incarnée par Catherine Deneuve, ainsi qu’un éducateur interprété par Benoît Magimel. Invitée lors des 8^e Assises de la Protection de l’enfance, la réalisatrice n’avait pas caché son souhait, avec ce long métrage, de rendre un vibrant hommage aux professionnels de la protection de l’enfance. “J’ai fait un long travail d’enquête pour préparer ce film et j’ai été passionnée par ça, ces métiers, cet univers-là et par l’humanité qui y circule. J’ai été saisie par la qualité des gens qui travaillent pour la justice des mineurs. J’ai pris la mesure de leur foi en l’être humain, de leur dévouement... ce qui demande des qualités humaines exceptionnelles. Je serais pour ma part bien incapable de réaliser ce qu’ils font !”, nous confiait alors Emmanuelle Bercot (lire *Bulletin de la Protection de l’Enfance*, juin-octobre 2015). Et d’ajouter : “Le grand public sait très peu de choses d’eux et ils n’ont pas la reconnaissance qu’ils méritent ; l’une des missions du film est donc de leur rendre hommage”.

Tout récemment, c’est le film *Placés* qui vient de mettre



NOUS PARLE



© Luc Roux / Les films du kiosque

En 2015, dans *La Tête haute*, Emmanuelle Bercot rendait hommage au travail des éducateurs judiciaires. Yann (interprété par Benoît Magimel) y accompagnait le jeune Malony (joué par Rod Paradot).

à l'honneur les professionnels de la protection de l'enfance. Ce film réalisé par Nessim Chikhaoui (lire entretien pages 20-21) raconte l'histoire d'Elias qui, faute d'avoir pensé à présenter sa carte d'identité pour passer le concours d'entrée à Sciences Po, décide finalement de devenir éducateur dans une Maison d'enfants à caractère social (MECS). Le réalisateur sait d'autant mieux de

quoi il parle qu'il a lui-même été éducateur en MECS durant sept années à Draveil, avant d'exercer pendant trois ans en AEMO (Aide éducative en milieu ouvert). "Beaucoup de situations du film sont réelles et vécues, d'autres romancées. C'est important pour moi de montrer cet aspect du métier, qu'on ne voit pas forcément dans tous les documentaires", témoigne Nessim Chikhaoui.



© Gilles Perret / Les 400 coups 001

Car l'ancien éducateur devenu cinéaste est resté très engagé. "Pour un placement d'enfant à mon époque l'État versait 136 € par jour ; dans le privé, on va réduire les dépenses et prendre l'argent. C'est un peu de la sous-traitance. L'État se décharge de tout ça, ce n'est pas normal", estime-t-il aujourd'hui.

LA TÉLÉ SUIV LA VOIE

Parfois, c'est aussi le petit écran qui s'empare du thème de la protection de l'enfance, à l'instar du téléfilm *M'abandonne pas*. Cette fiction, réalisée par Didier Bivel, relate l'histoire d'Achille, 13 ans, qui vit depuis dix ans dans une famille d'accueil. Il y est très heureux et obtient de bons résultats scolaires. Jusqu'au jour où les services sociaux souhaitent l'envoyer dans un nouveau foyer en raison de l'âge avancé du couple qui l'a accueilli. Le spectateur découvre alors la réalité de tout ce qui constitue aujourd'hui le quotidien de bien des acteurs sociaux : incompréhension de Romain, l'éducateur qui suit Achille, tentative de récupération de la garde de l'enfant par sa mère biologique, refus de l'administration...

Difficile de ne pas mentionner également un autre film diffusé sur petit écran, *L'Enfant de personne*. Réalisé par Isker Akim, ce téléfilm retrace l'histoire de Lyes Louffok à partir du récit qu'il a fait de son enfance en famille d'accueil et en établissement, dans un livre ayant pour titre *Dans l'enfer des foyers, moi, Lyes, enfant de personne* (Flammarion, 2014). Une réalisation qui a remporté le Prix Europa 2021 de la meilleure fiction européenne. "Le film vient mettre en lumière toutes les problématiques systémiques de l'aide sociale à l'enfance", explique aujourd'hui l'auteur militant avant de justifier sa démarche : "Avant tout, ce qui a motivé mon engagement, c'est vraiment le fait de voir que personne ne s'intéressait à nous dans ce pays". Selon Lyes Louffok surtout, "le fait de faire jouer des enfants placés et non professionnels pour incarner les enfants dans le film était un objectif politique. Lorsque l'on traite de la problématique des enfants placés, il faut le faire avec eux. Cela avait bien plus de sens de faire jouer des enfants concernés par ces problématiques, car ils peuvent apporter leur propre expertise".



Sorti en octobre dernier, le film *Debout les femmes !* met à l'honneur toutes ces femmes qui exercent un métier "du lien et du soin".

INVISIBLES À L'HONNEUR

Par-delà la question de la protection de l'enfance, c'est plus largement les "métiers du social" que certains réalisateurs n'hésitent pas à mettre en valeur sur grand écran. Quitte à ne pas hésiter parfois à bousculer les idées reçues. Ainsi, c'est un réalisateur autodidacte qui, après *Merci Patron !*, sorti en 2016, et *J'veux du soleil* en 2019, a tenu à porter son propre regard sur les métiers du social. Journaliste de formation et aujourd'hui député de la France insoumise, François Ruffin a ainsi récemment récidivé dans les salles obscures avec *Debout les femmes !*, documentaire coréalisé avec Gilles Perret et sorti en octobre dernier. Présenté comme un "road movie parlementaire", ce documentaire vient nous alerter sur la précarité de ces femmes qui occupent un métier dit "du lien et du soin". L'occasion surtout de découvrir la réalité du quotidien de Sabrina, Isabelle, Delphine, Sylvie, Annie, Assia, Hayat, Laetitia, Hani, Salimata, Céleste, Fatima, Géraldine, Corinne, Marie-Laure... femmes de ménage, auxiliaires de vie, accompagnantes des élèves en situation de handicap. Ensemble, ces "invisibles du soin et du lien" traversent les épisodes du confinement et du couvre-feu, partagent

leurs rires, leurs larmes et leur colère mais aussi leurs espoirs. Ces femmes iront même jusqu'à la tribune de l'Hémicycle pour que ces travailleuses soient enfin reconnues, dans leur statut, dans leurs revenus. "Je pense que ce film participe à alléger la souffrance que ressentent ces femmes à être invisibilisées. Il fait en sorte qu'elles se disent : Je ne suis pas rien dans cette société. Il y a des gens qui parlent pour moi", explique François Ruffin. Mais le parlementaire-réalisateur ne compte pas se contenter d'un documentaire passif. Il porte en effet l'espoir que son film puisse susciter une réelle prise de conscience collective. Ainsi, selon François Ruffin, "ce qu'on réussit dans le film, à l'échelle de quelques individus, doit désormais se produire à l'échelle de la société. J'espère qu'un autre mouvement populaire naîtra après ce film".

C'est parfois sur un ton plus léger, au travers de comédies notamment, que le 7^e art sait encore rendre hommage aux métiers du social. À l'exemple du film *Les Invisibles*, réalisé par Louis-Julien Petit et sorti en 2018. Sont ici mises en scène des travailleuses sociales qui décident de faire preuve de désobéissance civile suite à l'annonce de la fermeture d'un centre d'accueil de jour pour femmes sans-abri. Un centre jugé superflu par la municipalité qui ne souhaite plus "continuer à dépenser sans résultat"... L'occasion de rencontrer des personnages originaux comme Chantal, ancienne détenue devenue un modèle de réinsertion. Particularité de ce film, dont l'histoire est tirée du livre de Claire Lajeunie *Sur la route des invisibles*, plusieurs de ses personnages sont incarnés à l'écran par des actrices non professionnelles ayant réellement connu la rue. "J'ai eu envie de faire un film solaire et porteur d'espoir dont le coeur serait le groupe, la cohésion et l'entraide face à l'adversité", explique Louis-Julien Petit, qui confie avoir voulu "plonger le spectateur dans le milieu de la grande précarité par le biais de situations drôles et émouvantes, sans jamais éluder la réalité dramatique dont il est question". Avec cette volonté du cinéaste d'avoir choisi "Thumour comme bouclier", ce film a séduit plus de 1,5 million de spectateurs en l'espace de 16 semaines. Il a surtout conduit à la création d'une association baptisée "Les femmes invisibles" qui vient depuis en aide aux femmes et aux familles en situation de précarité (pour en savoir plus, voir www.lesfemmesinvisibles.fr).

Ainsi, si le cinéma à dimension "sociale" ne date pas d'hier, notamment depuis *Les Raisins de la colère* de John Ford en 1940, force est de reconnaître qu'il a su se renouveler au fil des années pour parvenir

“MONTRER UNE FACETTE POSITIVE DE NOS MÉTIERS”

À l’occasion de la sortie du film *Placés*, dans les salles depuis le 12 janvier, *Le Jas* a souhaité rencontrer Nessim Chikhaoui, réalisateur, et Matthieu Tarot, son producteur. Ils nous expliquent leur démarche et la genèse de ce film qui met à l’honneur la protection de l’enfance telle que la vivent au quotidien les acteurs sociaux.



© Action Sociale

Nessim Chikhaoui (au centre), réalisateur de *Placés* et Matthieu Tarot, producteur du film (à gauche), reçoivent Karine Senghor, directrice déléguée du *Jas*, et Kevin Nectoux, journaliste.

Le Jas : Pourquoi avoir souhaité faire ce film ?

Nessim Chikhaoui : J’ai été éducateur spécialisé pendant 10 ans. Ces années, notamment celles passées en maison d’enfants à caractère social, ont sans doute été les plus belles de ma vie. Car c’est un métier que l’on fait avec son cœur et ses émotions et où l’on donne de sa personne. On transmet nos valeurs et j’ai grandi avec ces valeurs. En étant avec ces jeunes, dès 22 ans, on devient plus vite adulte. Ces ados nous font grandir. J’ai surtout retenu les bons côtés de cette expérience. C’est pourquoi j’ai voulu montrer une autre facette plus positive du métier d’éducateur que ce que l’on peut voir dans certains autres films ou reportages. Maintenant que l’on a montré les dérives, il me semblait qu’il était devenu aussi important

de donner à d’autres l’envie de faire ce métier. Je pense aussi qu’il faut arrêter de montrer des caricatures quand on parle des banlieues. J’ai rencontré Matthieu avec qui on échangeait sur nos projets, et songeais déjà à faire quelque chose entre *Polisse* et *Nos jours heureux*. Matthieu m’a poussé à insister sur le fait de montrer ce qu’est aujourd’hui le métier d’éducateur dans la réalité. Notre film a été co-écrit avec Hélène Filaire qui a aussi beaucoup apporté au scénario. Il s’agit là d’une très belle rencontre humaine et artistique. On s’est très vite retrouvé et compris avec Mathieu dans cet univers ouvert et humain.

Matthieu Tarot : Quand Nessim est venu me voir avec son premier projet, je me suis dit qu’il devait mettre à profit son côté solaire et son énergie.

C'est là que je lui ai demandé quel avait été son parcours et qu'il m'a dit qu'il avait été éducateur. Tout est parti de là, vouloir explorer un univers que je connaissais mal et qui m'intéressait pour faire un film pédagogique auprès des spectateurs. J'avais déjà eu l'occasion de faire un autre film pour expliquer ce qu'est un magistrat, *L'Hermine*. Ce film avait aussi une vertu pédagogique et je sais qu'il a contribué à révéler des vocations. J'aimerais que le film de Nessim puisse avoir le même effet et qu'il contribue, pourquoi pas, à déclencher aussi au sein du public des vocations pour le métier d'éducateur. Ce film résulte avant tout de rencontres, et surtout de la volonté de tendre la main à l'autre. C'est d'ailleurs le rôle d'un producteur quand il s'engage pour un film. C'est une aventure au long cours. L'humain est prioritaire et j'étais sûr qu'il y avait une bonne raison de faire un bout de chemin avec Nassim grâce à ce film. Car au cœur de tout cela, c'est finalement la sincérité qui compte le plus. Quand on aborde un tel sujet, il faut y aller avec ses tripes.

Le Jas : quels ont été vos premiers retours sur ce film ?

Matthieu Tarot : Dans ce film, on suit le parcours d'un jeune pour découvrir ce qu'est vraiment le métier d'éducateur. Nous avons eu l'occasion de présenter *Placés* en avant-première dans plusieurs salles, en peu partout en France, lors de projections suivies d'échanges avec les spectateurs. On s'est vite rendu compte que de nombreuses personnes du public, directement concernées par le sujet, nous témoignaient de la réalité des personnages mis à l'écran. Plusieurs spectateurs, et pas seulement des jeunes d'ailleurs, sont venus nous voir pour nous dire qu'ils se reconnaissaient totalement dans tel ou tel personnage. C'est incroyable de voir à quel point les jeunes apprécient et comprennent ce film. L'un d'entre eux m'a même

confié à l'issue d'une projection : "Je suis fier d'être ce que je suis aujourd'hui car c'est un film qui va nous servir de porte-drapeaux en parlant de nous".

Nessim Chikhaoui : Comme le disait l'abbé Pierre, "on ne pleure pas sur des chiffres, on pleure sur des visages". C'était cela aussi l'idée de faire ce film en humanisant les personnages comme ils sont dans la vraie vie. Nous avons eu quelques retours de référents ASE qui craignaient que ce film soit critique à leur égard. Mais tel n'est pas du tout l'objectif de ce long métrage qui ne traite que les rapports entre les éducateurs et les jeunes, même s'il pointe quelques dysfonctionnements de notre système. Je pense notamment à l'échec des contrats jeunes majeurs. J'aimerais surtout que ce film puisse susciter des envies de devenir éducateur. On a d'ailleurs déjà eu quelques retours en ce sens.

Le Jas : Pourquoi avoir choisi de traiter ce thème de manière positive ?

Nessim Chikhaoui : Nous sommes dans une période telle que les spectateurs n'ont pas envie de se déplacer au cinéma pour ressentir de la culpabilité. Il y a un film qui a un parcours tout à fait singulier, je pense à *Demain* qui est devenu un film de proximité en étant projeté dans de nombreuses villes. Ce film est volontairement à tonalité positive et c'est cela que nous pensons avoir réussi à faire avec le nôtre.

Matthieu Tarot : Au cinéma, traiter un thème de manière positive ne se prête pas à tous les sujets. Ici, l'idée était de réaliser un film "feel-good" sur un sujet social important, avec du fond et du sens surtout. Rien ne vaut un film contagieux dès sa sortie grâce au bouche-à-oreille !

aujourd'hui à séduire un large public. Son essor connaît même désormais une nouvelle reconnaissance avec la mise en place du Festival du Film social porté par l'association la 25^e image (voir <https://festivalfilmsocial.fr>). Ce festival, qui organisait sa 3^e édition en octobre dernier, vise clairement à "assurer la promotion du travail social et de l'intervention sociale, au travers de

la diffusion de films de qualité professionnelle sur les publics concernés par l'intervention sociale et les pratiques professionnelles", explique-t-on à l'association. Toute la richesse de cette démarche se résume en quelques mots : "rendre visibles les invisibles en mettant en valeur leur singularité qui fait toute leur humanité". C'est aussi cela le cinéma qu'on aime.■

LA CNAV "FILE UN RENCARD À CEUX QUI N'ONT PLUS RIEN"

Les seniors les plus précaires méconnaissent souvent leurs droits en matière de retraite et n'osent ou ne savent pas comment contacter l'Assurance retraite. Voilà pourquoi la Cnav et les Restos du Cœur viennent de signer un partenariat ambitieux.

PAR OLIVIER VAN CAEMERBÈKE



© Les Restos du Cœur

Il y a quelques mois, un homme s'est présenté à l'antenne des Restos du Cœur de Dijon. C'était la première fois qu'il venait chercher de quoi se nourrir. Le bénévole qui l'a reçu a vite découvert que cet homme, né en 1955, avait travaillé toute sa vie dans le BTP et qu'il était à la retraite depuis deux ans. Pourtant, il ne touchait rien. Il n'avait survécu qu'en puisant dans ses économies, désormais épuisées. "Seul, presque illettré, il n'avait aucune idée de comment faire valoir ses droits", explique Sylvain Steuperaert, responsable des activités Autonomie au sein du Réseau Autonomie et Lien Social aux Restaurants du Cœur. L'équipe dijonnaise prit aussitôt contact avec la Carsat de Bourgogne-Franche-Comté et sa situation fut débloquée en moins de deux mois.

C'est, entre autres, pour prévenir des situations extrêmes comme celle-ci que l'été dernier, la Cnav a signé une convention de partenariat avec les Restaurants du Cœur. Cet accord s'intègre dans un contexte plus large, puisqu'en juin 2019, le ministère des Solidarités et de la Santé et l'association d'aide humanitaire avaient déjà signé une convention-cadre visant à pro-

mouvoir la coopération entre les associations départementales des Restos et les caisses de Sécurité sociale. Cependant, le partenariat avec la Cnav est aussi à mettre au crédit de Gérard Rivière, président du conseil d'administration de l'Assurance retraite, souligne Frédérique Garlaud. La directrice nationale de l'action sociale de la Cnav souligne "la vigilance et l'attention portée par Gérard Rivière en matière de lutte contre l'exclusion. Cela nous encourage à développer les ponts entre la Cnav et les grandes associations de lutte contre la précarité sous toutes ses formes. Le vieillissement de la population est croissant et il va mécaniquement conduire de plus en plus de seniors à avoir recours aux Restaurants du Cœur pour l'aide alimentaire mais aussi pour sortir de l'isolement, recourir à leurs droits... Notre rapprochement répond à un vrai enjeu de société".

UNE ATTENTION SINGULIÈRE AUX DROITS PLURIELS

À l'instar du cas dijonnais, des relations existaient déjà entre les Carsat et les associations départementales des Restos du Cœur, mais dans un cadre moins défini que ce qui est désormais le cas. "La convention, poursuit Frédérique Garlaud, va permettre de mobiliser au niveau national l'ensemble du réseau Cnav et créer une dynamique partenariale plus globale, mieux identifiée par tous et donc, plus efficace".

Un souhait qui rencontre les besoins de l'association fondée par Coluche, dont les actions dépassent la seule distribution alimentaire (voir encadré). "Au-delà des aides d'urgence que nous mettons en place, confirme Sylvain Steuperaert, nous sommes très attentifs à l'accès aux droits pluriels des personnes que nous accueillons, en particulier à leurs droits en matière de santé, de justice, d'aides financières et à répondre à leurs besoins de lien social par des activités culturelles, des départs en vacances... Les partenariats tels que celui conclu avec la Cnav nous donnent l'occasion de mener des actions d'information

et de prévention qui peuvent éviter d'arriver à des situations de fragilisation extrêmes”.

ENJEUX : SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX DROITS ET FAVORISER LE BIEN-VEILLIR

En pratique, les deux organismes vont s'informer mutuellement sur leurs services respectifs en matière d'accompagnement, partager des outils de communication et des constats sur leurs publics et se choisir des référents locaux respectifs qui vont fluidifier les échanges. La Cnav va s'impliquer sur deux champs : celui de l'accès aux droits et celui du “bien vieillir”. Le premier consiste à permettre aux personnes suivies par les Restos du Cœur de bénéficier de toutes les pensions auxquelles elles peuvent prétendre si elles sont déjà retraitées. Pour celles qui sont encore actives, l'objectif est de les aider à se préparer à l'échéance de la retraite.

Le second axe, orienté quant à lui vers l'action sociale, vise à encourager les retraités précaires à avoir un “vieillessement actif en santé”. Cela passe par des choses aussi diverses que la pratique d'activités physiques adaptées, la lutte contre l'isolement, le droit aux vacances, la participation à des activités culturelles, de loisirs, l'apprentissage ou l'accompagnement aux outils informatiques et numériques... Autant de leviers qui permettent de préserver son autonomie et pour lesquels la Cnav peut intervenir soit comme prestataire, soit comme financeur. “Ce programme d'actions sera établi en fonction des besoins identifiés localement par les échanges qu'auront les référents Carsat avec les référents Restos du Cœur, précise Frédérique Garlaud. D'abord parce qu'on sait que les envies ne sont pas les mêmes selon que l'on habite en banlieue d'une grande ville ou en zone rurale, ensuite parce que nous voulons laisser une grande place aux innovations de terrain”.

L'AIDE ALIMENTAIRE COMME PORTE D'ENTRÉE

Environ 7 % des bénéficiaires des Restos ont plus de 60 ans. “Celles et ceux qui viennent nous voir le font presque exclusivement pour recevoir de l'aide alimentaire, ce qui ne veut pas dire qu'ils n'ont pas d'autres besoins”, précise Sylvain Steuperaert. Leur précarité financière est d'autant plus préoccupante que, contrairement aux jeunes, leurs perspectives d'amélioration sont nulles. Pour la Cnav, les antennes locales des Restos du Cœur vont donc être des portes d'entrée majeures pour sensibiliser un public précaire qui manifeste une grande méfiance envers tout ce qui lui apparaît comme institutionnel (administration,

LES RESTOS DU CŒUR EN CHIFFRES (2020-2021)

1,2 million de personnes accueillies, dont 59 000 bébés

142 millions de repas distribués

1 923 centres d'activités

2,1 millions de contacts auprès de personnes à la rue

70 000 bénévoles réguliers

931 personnes hébergées en urgence

1 948 personnes salariées en insertion

3 518 personnes accompagnées dans leurs recherches d'emploi

2 996 départs en vacances organisés

1 970 personnes accompagnées sur les questions budgétaires

2 614 personnes accompagnées dans leurs accès aux droits

service public...). En cas d'urgence, celui-ci se tourne plus facilement vers l'associatif que vers la Cnav pour confier ses difficultés, même si, ajoute André-Paul Poussardin, bénévole aux Restos de Dijon, “il y a une pudeur des retraités à venir pousser la porte des Restos du Cœur. C'est difficile, ce n'est pas dans leur mentalité. Il faut qu'ils enfouissent profondément leur amour-propre”. Soulignons encore que les bénévoles des Restos sont souvent eux-mêmes retraités (et parfois aussi bénéficiaires de l'association) et qu'ils n'ont pas de connaissances spécifiques en matière de retraite. La Cnav organisera donc des formations de base, notamment pour les bénévoles en charge des inscriptions et des orientations. “Il ne s'agit pas d'en faire des experts, bien sûr, car l'intérêt du bénévole est aussi de parler la même langue que le bénéficiaire, complète Sylvain Steuperaert. Mais il est important que nos bénévoles aient des clés de lecture d'une situation pour pouvoir, avec l'aide des salariés des Carsat, accompagner le demandeur dans ses démarches administratives souvent complexes”. Cnav et Restos du Cœur espèrent un partenariat durable, évolutif et qui permettra des échanges de bonnes pratiques entre les régions. “Nous partageons les mêmes valeurs et l'attention aux plus précaires, conclut Frédérique Garlaud. C'est un rapprochement qui tombe sous le sens et que nous aurons à cœur de mener avec détermination”. ■



Envie d'innover ?
Inspirez-vous de ce qui marche

www.apriles.net



Apriles, l'Agence des pratiques et initiatives locales de l'Odas (Observatoire du développement et de l'action sociale) repère et expertise les initiatives inspirantes susceptibles d'être reproduites sur d'autres territoires.



LA COMMUNE, FABRIQUE DE LA CITOYENNETÉ

RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE EFFECTUÉE PAR EMPREINTES CITOYENNES

À diverses reprises, *Le Jas* a publié des enquêtes sur les maires et le vivre-ensemble. Cette fois-ci, nous présentons les conclusions d'une vaste enquête menée auprès d'un échantillon représentatif de 600 maires par l'association Empreintes Citoyennes, qui œuvre avec dynamisme depuis plusieurs années pour accompagner les équipes municipales dans la restauration des liens sociaux et des repères collectifs.

La citoyenneté relève de l'appartenance à la nation et invite l'individu à dépasser ses considérations personnelles (culturelles, sociales, culturelles, etc.) pour faire vivre des valeurs communes et fédératrices qui relèvent de l'intérêt général. La citoyenneté est un statut vertueux qui apporte des droits (sociaux, politiques, sanitaires, démocratiques) et impose des devoirs tels que la civilité (respect d'autrui et de l'espace public), le civisme (respect des lois, des valeurs républicaines et conscience de l'intérêt général), la solidarité (ouverture et assistance aux autres). Malgré les enjeux, le citoyen traverse une crise de confiance profonde : en son système, en ses institutions, en ses représentants, en sa propre capacité à agir pour la cité. La défiance à l'égard de la vie politique, l'abstention aux élections, la hausse des incivilités, la baisse de l'engagement

local politique, le renforcement des inégalités et des clivages sociaux, les mouvements citoyens (gilets jaunes, nuit debout...) sont autant de situations qui témoignent des nouvelles attentes citoyennes.

C'est ce qui explique que, dans les communes, des démarches favorisant l'éducation, l'implication, la participation... se multiplient ces dernières années. Cela entraîne une reconfiguration de leur rôle, l'adaptation de leurs modèles de gouvernance et la mise en place de coopérations nouvelles. L'enquête "Les Maires et la Citoyenneté" présentée ci-dessous établit un état des lieux pour identifier les évolutions et perspectives nouvelles de ce qui devient aujourd'hui le tout premier rôle des communes.

1- C'EST DANS LA COMMUNE QUE L'ON DEVIENT CITOYEN

Pour les maires le développement d'une culture citoyenne apporte de nombreux bénéfices. Elle apparaît comme essentielle pour rappeler l'intérêt général, responsabiliser le citoyen et le rendre acteur de son territoire.

Pourquoi encourager la citoyenneté ?	Rang
Rappeler la notion d'intérêt général	1
Responsabiliser le citoyen et lui rappeler son rôle d'acteur	2
Rappeler les principes démocratiques et les valeurs républicaines	3

La citoyenneté s'impose comme un thème de plus en plus important pour les communes. Ainsi, les maires affirment que sa pratique et son appropriation se

réalisent en premier lieu à l'échelle locale (35,77 %). En effet, c'est à l'échelle de sa rue, de son quartier, de sa commune, que l'engagement des citoyens prend forme.

97% **LES COMMUNES DOIVENT CONTRIBUER À ENCOURAGER LA CITOYENNETÉ.**

Le Citoyen est avant tout citoyen de... ?	Pourcentage
La commune	35,77%
La France	28,79%
Le monde	16,97%
Son territoire	14,48%
L'Europe	2,16%
Autres	2,12%

Très majoritairement, les maires reconnaissent l'échelle communale comme la plus adaptée pour promouvoir une pratique et une culture citoyennes, faisant de la commune le lieu de fabrique du citoyen.

Quelle collectivité pour développer la culture citoyenne ?	Rang
La commune	1
Le département	2
L'intercommunalité	3
La région	4
La nation	5
L'Europe	6

2- C'EST EN AGISSANT QUE L'ON DEVIENT CITOYEN

LA CITOYENNETÉ, BIEN PLUS QU'UN STATUT ?

Le citoyen est un individu qui :

RESPECTE LES LOIS, LES BIENS ET LES PERSONNES (56%)

S'ENGAGE DANS VIE SOCIALE, PUBLIQUE ET POLITIQUE (25%)

Seuls 6% répondent que le citoyen est un individu français de + de 18 ans (définition constitutionnelle)



Seuls 6,82 % des maires définissent le citoyen par son statut, c'est-à-dire une personne de nationalité française et de plus de 18 ans. Loin de ce concept étroitement juridique, 56,74 % des maires déterminent le citoyen par son comportement civique (respect des biens et personnes) et civil (respect des lois).

C'est quoi un citoyen ? (2 choix possibles)	Rang	Pourcentage
Une personne qui respecte les lois, les biens et les personnes	1	56,74%
Une personne qui vit en France	2	32,95%
Une personne qui s'engage (vie publique, sociale ou politique)	3	25,29%
Une personne qui vote	4	17,97%
Une personne de nationalité française	5	13,48%
Une personne de nationalité française de plus de 18 ans	6	6,82%

Plus concrètement, les attentes des maires en matière d'engagement citoyen relèvent plus de l'attitude citoyenne (conscience de l'intérêt général, civisme, civilité...) que de l'action citoyenne (vote, participation, bénévolat, engagement politique...).

QUELS ENGAGEMENTS ATTENDENT LES ÉLUS DES CITOYENS



Quelles formes d'engagement citoyen est attendu par les Maires ? (3 choix possibles)	Rang	Pourcentage
Avoir conscience de l'intérêt général et collectif	1	67,05%
Faire preuve de civisme et de civilité	2	57,24%
Voter	3	54,48%
Participer aux instances citoyennes (conseil de quartier, conseil citoyen...)	4	32,11%
S'intéresser à l'action publique	5	26,62%
S'engager dans la vie associative	6	20,80%
Exprimer ses opinions, ses réalités	7	17,64%
S'impliquer dans la vie politique (syndicats, partis, élections...)	8	7,82%
Autres	9	1,66%

3- COMMENT FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN SELON LES MAIRES ?

Les maires savent bien que la citoyenneté ne se décrète pas et qu'il faut encourager son émancipation, son appropriation, sa pratique. C'est donc assez logiquement que l'éducation s'affiche en tête du classement des démarches à initier suivie de la participation et donc de l'association des citoyens aux décisions.

Les maires mettent également en avant les efforts à fournir en termes de gouvernance et rappellent l'exigence de transparence et de compréhensibilité pour favoriser l'engagement citoyen.

Quelles démarches pour développer la citoyenneté	Rang
Contribuer à l'éducation à la citoyenneté	1
Associer les citoyens dans les prises de décisions	2
Améliorer l'information et la communication des décisions publiques	3
Valoriser les citoyens engagés et leurs initiatives	4
Organiser des temps de convivialité, de rencontre et de dialogue	5
Promouvoir les avantages de l'engagement des citoyens (ex : bénévolat)	6

QUELS PRINCIPES PRIORITAIRES DE GOUVERNANCE POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN ?

1. LA TRANSPARENCE pour renforcer la confiance à l'égard des décisions territoriales et des élus.
2. LA COMPRÉHENSIBILITÉ pour clarifier les fonctionnements et compétences des territoires et élus.
3. LA COLLABORATION pour construire une culture et une pratique de la participation.

4 - COMMENT MIEUX ORGANISER LE SOUTIEN A LA CITOYENNETÉ DANS LA COMMUNE ?

LA CITOYENNETÉ UNE COMPÉTENCE QUI RESTE À ORGANISER



La citoyenneté devient un enjeu pour les communes, voire une compétence prioritaire. Malgré cela, l'organisation et la planification des actions en faveur de la participation, de l'implication et de l'engagement des citoyens restent balbutiantes. Ainsi, seules 36 % des communes disposent d'un élu et d'une délégation dédiés à la citoyenneté, et à peine 20 % d'entre elles possèdent un service dédié à la citoyenneté. On peut toutefois noter que 43 % disposent d'un plan d'action en faveur de la participation, de l'implication et de l'engagement des citoyens.

5- LA CITOYENNETÉ UN THÈME FÉDÉRATEUR ?

Les maires veulent aborder cette compétence nouvelle qu'est la citoyenneté avec l'appui de nombreux acteurs. L'enjeu de l'éducation justifie une troisième place inattendue des enseignants et professeurs comme partenaires. En revanche, on observe que les maires considèrent encore peu le rôle des entreprises, malgré l'émergence de la notion de responsabilité sociétale (RSE).

Avec quels acteurs développer la citoyenneté	Rang
Les élus	1
Les citoyens	2
Les enseignants	3
Les associations	4
Les professionnels sociaux	5
Les représentants de l'Etat	6
Les agents territoriaux	7
Les entreprises	8

EN CONCLUSION, ON PEUT RETENIR SEPT ENSEIGNEMENTS PRINCIPAUX DE CETTE ENQUÊTE :

- 1. Les maires prennent de plus en plus conscience de l'enjeu sociétal que représente la citoyenneté.**
- 2. Pour définir le citoyen, les maires dépassent largement la définition juridique.**
- 3. La culture citoyenne se développe principalement à l'échelle de la commune qui est l'espace naturel du citoyen.**
- 4. Les maires appellent plus à une citoyenneté de responsabilité qu'à une citoyenneté d'engagement (participation, initiatives...).**
- 5. Le développement de la citoyenneté (par l'éducation, l'engagement, la participation, l'implication) devient une compétence de plus en plus affirmée des communes.**
- 6. La citoyenneté est un thème de coopération entre les acteurs locaux (élus, agents, habitants, associations, entreprises...).**
- 7. Les communes doivent encore consolider leurs démarches et organisations en faveur de la citoyenneté.**

L'OUTIL EN MAIN

ARCHITECTE DE L'AVENIR

En France, deux tiers des plus de 65 ans se déclarent prêts à contribuer à ce qui peut renforcer les liens entre habitants. Néanmoins, alimentée par une vision dévalorisante de la vieillesse, notre société a progressivement fait de la retraite une barrière des âges. Dans un pays où un tiers de la population aura demain plus de soixante ans, le cloisonnement entretenu entre les aînés et le reste de la société nous prive pourtant d'un atout considérable. En faisant sauter les barrières, *L'Outil en Main* contribue au "bien vieillir" et dessine ce que pourrait être la société intergénérationnelle de demain, permettant à chaque aîné de devenir un acteur éducatif.

PAR KAMIL DURAND BOUALI

Entrant dans les ateliers de *L'Outil en Main* de Saumur c'est plonger dans une ruche bouillonnante qui met vos sens en éveil. Les 600 mètres carrés d'ateliers s'emplissent du son des machines, du marteau du forgeron frappant le métal ardent, des ardoises que l'on cisaille, des odeurs de bois, de soudure, de cuir... Comme chaque mercredi après-midi, pendant deux heures, une quarantaine de bénévoles, anciens artisans à la retraite pour la plupart, y transmettent la passion du geste à autant de jeunes âgés de 9 à 14 ans.

Créée en 1994, l'Union Nationale des Associations *L'Outil en Main* fédère et accompagne, dans 65 départements, 228 associations locales (100 de plus que lors de notre dernier reportage en 2015) qui partagent un même objectif : faire découvrir à des jeunes, dès 9 ans, les métiers et savoir-faire manuels par ceux qui les ont exercés ou les maîtrisent. Cette saison, ces associations et leurs 5 500 bénévoles accueillent 3 400 enfants les mercredis ou samedis. À Saumur, chaque bénévole encadre un à deux jeunes à raison de trois séances par métier. Au bout de deux ans, les enfants auront ainsi été initiés à 32 métiers allant de la menuiserie à l'impression 3D, en passant par la mécanique, la maroquinerie ou la cuisine. Ils repartiront avec les objets qu'ils auront imaginés et fabriqués eux-mêmes : bijou, porte-lettres en métal, porte-monnaie en cuir...



© Outil en main

En mettant dans leurs mains les outils des artisans, ils développent leur dextérité, découvrent des matières et matériaux, acquièrent le goût du travail bien fait. "Ce n'est pas du bricolage ni de la formation, mais la transmission de la rigueur du geste professionnel dans une relation conviviale grands-parents/petits-enfants", résume Alain Pelletier, secrétaire de *L'Outil en Main* de Saumur.

SUCCÈS INTERGÉNÉRATIONNEL

Partout, les enfants se bousculent pour avoir la chance de suivre les ateliers. "Inutile de faire la publicité, le bouche-à-oreille suffit. Nous avons



© Outil en main

50 demandes en attente et avons donc dû limiter l'inscription de chaque enfant à deux ans”, explique Alain Pelletier. “Notre société se coupe des aînés, pourtant on a tellement de choses à apprendre d’eux, regrette la mère de Candice, 9 ans. Ici, ils transmettent leurs savoirs et témoignent à nos enfants d’une autre façon de voir le monde. Chaque mercredi ma fille revient enchantée. Grâce aux ateliers elle a gagné en autonomie”. De l’autre côté de l’établi, le ressenti est le même. “C’est un plaisir de venir ici chaque semaine. On retrouve des amis, une équipe soudée et les enfants nous apportent autant qu’on leur apporte. C’est un peu comme si c’était nos petits enfants”, sourit Jean-Paul devant son atelier de réparation de vélos.

Jackie Goulet, le maire de Saumur, principal soutien de l’association, témoigne de l’importance de ce type d’actions : “Dans cette société où beaucoup nous sépare, la dimension intergénérationnelle est essentielle. De plus, dans une ville vieillissante comme la nôtre, nous devons tout mettre en œuvre pour rompre l’isolement des aînés et prévenir la perte d’autonomie, et je suis persuadé que *L’Outil en Main* y contribue”. À Versailles, où un nouvel Outil en Main vient d’ouvrir ses portes en septembre, la présidente Béatrice Bouy, qui est par ailleurs chargée de projet prévention perte d’autonomie au département des Yvelines, en est aussi convaincue: “Cette action est une pépite ! Pour les bénévoles c’est un moyen très concret d’exercer un rôle social utile et reconnu. Par ailleurs, elle permet de revaloriser les filières

manuelles qui manquent d’élèves et aider certains enfants à trouver leur voie”.

S’ÉVEILLER À “L’INTELLIGENCE DE LA MAIN”

Il est fréquent qu’un jeune, inspiré par l’expérience d’un bénévole, se découvre une passion pour un métier. Certains sont même devenus meilleurs apprentis de France. “La découverte de plusieurs métiers leur permet d’envisager l’orientation vers les métiers manuels comme un horizon possible et valorisant”, remarque Émilie Scoccimarro, directrice générale de l’Union nationale.

Ces activités peuvent également redonner confiance à certains enfants. Comme ce jeune en difficulté scolaire qui a rejoint les ateliers de Saumur il y a deux ans. “Au bout d’un trimestre, nous avons eu des retours de ses professeurs : il était beaucoup plus calme à l’école, plus concentré”, rapporte le secrétaire. Une expérimentation a par ailleurs été lancée cette année avec un collège de la ville pour accompagner quelques élèves décrocheurs. L’association accueille également des jeunes placés dans un foyer de l’ASE proche et d’autres orientés par les services sociaux.

Mais bien qu’une attention particulière soit apportée aux enfants les plus fragiles, les associations *L’Outil en main* n’ont cependant rien de structures d’accueil pour enfants en difficulté, et les responsables y veillent. “Les enfants sont issus de tous les milieux sociaux. Quand ils sont tous en bleu de travail, il n’y a plus aucune différence entre eux”, sourit Christiane, trésorière et responsable de l’atelier cuisine.

RECRUTER DES BÉNÉVOLES

“Après ma retraite, je voulais m’occuper, mais sans contraintes. Maintenant, ça me passionne tellement que tous les mercredis c’est un bonheur d’être là. C’est simple, convivial, sans stress”, raconte Alain, ancien maçon, bénévole à *L’Outil en Main* de Saumur. Dans cette association le recrutement des bénévoles, tous retraités et on y tient, se fait essentiellement par le bouche-à-oreille. “Quand il y a un esprit de convivialité, que les gens se sentent utiles, il n’y a aucune difficulté à recruter des bénévoles. Mais bien évidemment c’est complexe de gérer jusqu’à 50 personnes qui ont leurs contraintes”, explique Marie-Dominique Pelletier, la présidente.



© Outil en main

Pourtant les responsables locaux peinent parfois à recruter. Comme à Versailles où, contrairement à la majorité des *Outils en Main* qui sont portés par des retraités, l'association a été créée par des parents. "Pour nous lancer nous avons recruté les trois premiers bénévoles lors de la Journée des associations, explique la présidente. Des parents animent également des ateliers. Mais avec 40 jeunes sur liste d'attente et un réseau de retraités faible (car nous sommes tous en activité), nous devons nouer des partenariats locaux. Le nouveau Campus du patrimoine, situé au Château de Versailles, va nous mettre en relation avec les écoles de formation pour recruter des enseignants retraités en tant que bénévoles. Un partenariat avec la Fédération française du bâtiment devrait également nous permettre de recruter des bénévoles encore en activité", indique la présidente. En attendant, pour soutenir l'encadrement, chaque samedi les parents viennent participer aux ateliers. "Au départ, c'était une condition pour inscrire leur enfant, mais aujourd'hui on constate que cela fonctionne et permet de les impliquer davantage".

LA RICHESSE DU RÉSEAU

À la faveur des remontées de terrain, l'Union qui anime le réseau et accompagne chaque porteur de projet, dessine des voies. Ainsi, face à l'enjeu constant du renouvellement des bénévoles, elle invite désormais, à l'instar de *L'Outil en Main* de Versailles, à recruter des professionnels en

activité. Et puisque plusieurs associations ouvraient le champ du public au-delà de 14 ans, elle a supprimé cette limite d'âge il y a peu. Mais pas question d'imposer des choix d'en haut. "L'Union nous soutien mais nous gardons une vraie liberté dans la mise en œuvre. Cela a été décisif dans notre volonté de nous rattacher à ce réseau dont on mesure toute la richesse aujourd'hui", souligne Béatrice Bouy. Chaque association locale s'appuie, en effet, sur l'expérience de ses voisins qui n'hésitent pas à venir épauler les petits nouveaux. Mais Emilie Scoccimarro insiste : "Il n'y a pas de modèle *Outil en Main*, ceux-ci sont très divers en fonction des territoires et des ressources des bénévoles".

Ainsi par exemple, bien que dans la plupart des cas les locaux soient mis à disposition par la mairie, comme à Saumur et Versailles, des centres de formation, des maisons familiales rurales, des instituts médico-éducatifs..., peuvent également prêter leurs locaux. Ce mois-ci, en Seine-Maritime, une nouvelle association a même ouvert dans l'aile d'un Ephad, avec l'objectif de rapprocher résidents, bénévoles et jeunes. À Montreuil-Bellay, près de Saumur, c'est au sein d'un tiers lieu géré par le centre social qu'un autre *Outil en Main* devrait ouvrir en 2022. L'autonomie de chaque association et la souplesse permise à chacun expliquent probablement pourquoi, malgré l'exigence du montage d'un tel projet entièrement porté par des bénévoles (trouver des locaux, du matériel, des financements, recruter des bénévoles compétents...), le concept fait des émules dans toute la France. "Une dizaine d'associations se créent chaque année sans que nous ayons besoin de prospecter. Collectivités, particuliers, entreprises, parents nous sollicitent directement", explique Emilie Scoccimarro. Maintenir les liens intergénérationnels, enrichir le "vivre ensemble", participer au "bien vieillir" tout cela constitue indéniablement la colonne vertébrale de ce projet associatif qui, n'en doutons pas, continuera à essaimer partout en France en s'appuyant sur le rôle moteur des aînés. Car, conclut Alain Pelletier, "tout le monde peut nous rejoindre s'il a un savoir-faire et l'envie de transmettre, le reste s'apprend sur le tard, pas besoin de formation pour être grand-père". ■

Besoin de repères, besoin de sécurité, besoins fondamentaux...

ET VOUS, QUELS SONT VOS BESOINS ?

Pour consolider vos connaissances et
votre pratique
Poussez la porte de
l'École de la Protection de l'Enfance



Plusieurs formules selon vos besoins et votre disponibilité

Le cursus pour l'encadrement de la protection de l'enfance (264 heures sur l'année)

Une formation soutenue de 264 heures conforme aux obligations du Décret n° 2008-774 du 30 juillet 2008 en direction des cadres de la fonction publique territoriale au titre de la formation obligatoire des cadres territoriaux en charge de la protection de l'enfance. À l'issue du cursus l'École de la Protection de l'Enfance délivre une attestation de compétences acquises pour l'encadrement en protection de l'enfance.

Sous la direction pédagogique et scientifique et avec la participation du Dr Marie-Paule Martin-Blachais, auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance".

Les séminaires thématiques approfondis (2 jours en présentiel à Paris)

Des séminaires thématiques approfondis de deux jours sur une problématique majeure de votre quotidien de professionnel ou de cadre de la protection de l'enfance :

- >> Besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance
- >> Le travail avec les familles et l'enfant
- >> L'évaluation des besoins de l'enfant
- >> Parcours et projet pour l'enfant (PPE)
- >> La prise de risque en protection de l'enfance,...

Avec les formateurs les plus expérimentés sur ces questions et une approche équilibrée théorie-pratique de terrain.

Les webinaires essentiels (1 journée à distance via Zoom)

Des formations à distance d'une journée pour aller à l'essentiel sur des problématiques fondamentales dans l'accompagnement des enfants et des familles :

- >> Le délaissement parental : approche clinique et juridique
- >> Les 1000 premiers jours : ce qui se joue dans la construction de l'individu entre 0 et 3 ans
- >> Liens d'attachement et besoins fondamentaux de l'enfant
- >> Les outils pour évaluer en protection de l'enfance
- >> Droits et intérêt supérieur de l'enfant,
- >> Les conférences familiales en pratique,...

L'essentiel en une journée et sans se déplacer avec les formateurs les plus expérimentés sur ces questions et une approche équilibrée théorie-pratique.

Renseignements et inscription : www.ecoleprotectionenfance.com

Mail : inscription@ecoleprotectionenfance.com - Tél : 01 53 10 24 10

L'École de la Protection de l'Enfance est gérée par l'Action Sociale
société d'édition du JAS et organisatrice des Assises Nationales de la Protection de l'Enfance



LE JAS

ACTUALITÉ
BUREAUCRATIE
Quand une crise en cache d'autres

DOSSIER SPÉCIAL
Le monde d'après se prépare maintenant
- LA CONVICTION NATIONALE
- LA CITOYENNETÉ
- LA RECONSTRUCTION

CAHIER DES RÉSEAUX
ANRE, Feadega, Pacte Civique, ADMR, Rennes, VVL, Odis

FOCUS
DÉFENSEUR DES DROITS
Le Droit a fait du chemin !

LE MONDE D'APRÈS SE PRÉPARE MAINTENANT

(la suite)

Le Journal des Autres Saines 246

LE JAS

INVITÉ DU MOIS
Sophie Claret, Secrétaire d'Etat en charge des Personnes handicapées

CAHIER DES RÉSEAUX
Pacte Civique, Feadega, Odis, Mutualité française

AUTONOMIE SORTONS DE L'ENLÈVEMENT

- CAP SUR L'HABITAT ACCOMPAGNÉ
- OBJECTIF 5^e BRANCHE

Le Journal des Autres Saines 247

LE JAS

INVITÉ DU MOIS
VÉRONIQUE RAYET, Présidente du Secours catholique

CAHIER DES RÉSEAUX
AMRE, FCSF, Fehap, Rennes

DOSSIER
Les CCAS survivent-ils ?

PAUVRETÉ PEUT-ON ÉVITER UN TSUNAMI ?

Le Journal des Autres Saines 248

LE JAS

LAÏCITÉ

J'écris ton nom

DOSSIER
Le bon sens du retour

DOSSIER
L'urgence d'agir ?

AUTOUR DE
Dozier unique, enfin !

PROTECTION DE L'ÉNERGIE
Les effets du confinement

Le Journal des Autres Saines 249

LE JAS

DOSSIER
Aux bons soins de la santé scolaire

CAHIER DES RÉSEAUX
AMRE, Mutualité française, Fehap, Odis

2020 2021

DOSSIER DÉCENTRALISATION SOCIALE LE GRAND SAUT

Le Journal des Autres Saines 250

LE JAS

VIOLENCES CONJUGALES PLUS DE SIGNALEMENTS MAIS AUSSI PLUS DE RÉPONSES

CAHIER DES RÉSEAUX
Naxos, Pacte civique, Ligue de l'enseignement, ASMR

DÉCRYPTAGE
Médiation territoriale : la voie de la raison

INVITÉ DU MOIS
Axel Kahn

Le Journal des Autres Saines 251

LE JAS

NUMÉRO SPÉCIAL
LES ASSOCIATIONS TIRENT LA SONNETTE D'ALARME

"Dans une société démocratique, les hommes peuvent se parler en lieu et en lieu. Il faut parler, pour que les hommes s'humanisent, pour que s'échouent l'art de l'insolence".
Aldous Huxley

INVITÉ DU MOIS
Roger Sica, Professeur de Sciences Humaines et Sociales

DÉCRYPTAGE
Le secteur associatif, moteur d'innovations

Le Journal des Autres Saines 252

LE JAS

RURALITÉ UNE CHANCE POUR LA FRANCE

DÉCRYPTAGE
Habiter des personnes fragiles : le partage comme solution

INVITÉ DU MOIS
Jean Guzel, professeur d'économie, expert en sciences sociales

Le Journal des Autres Saines 253

LE JAS

INVITÉ DU MOIS
Jacques Blondel, biologiste, écologue

DÉCRYPTAGE
Coopération et pratiques de l'enfance

CAHIER DES RÉSEAUX
ANRE, FCSF, Feadega, Ligue de l'enseignement, Pacte civique

CLIMAT PAS DE SOLUTION SANS RÉVOLUTION CULTURELLE

Le Journal des Autres Saines 254

LE JAS

DÉCRYPTAGE
AES, Changer de département

DÉPARTEMENTS Le temps des épreuves

CAHIER DES RÉSEAUX
Fehap, Rennes, Odis, FCSF

Le Journal des Autres Saines 255

LE JAS

SPECIAL FRATERNITÉ

Le Journal des Autres Saines 256

LE JAS

INVITÉ DU MOIS
Philippe Laurens, Maire de Sceaux

DOSSIER
Bon sens et éthique passent à table

AIDES À L'ÉNERGIE
Une demande encore plus simple

JEUNESSE FRACTURES À RÉPARER !

Le Journal des Autres Saines 257

LE JAS

DOSSIER
Le Dos du Mux

FRATERNITÉ
Le Dos du Mux

INVITÉ DU MOIS
Pierre Huchagnon

CAHIER DES RÉSEAUX
Uniparis, Rennes, ASMR

EHPAD LE DOS AU MUX

Le Journal des Autres Saines 258

LE JAS

TRANSITION ÉCOLOGIQUE LES MAIRES SENTINELLES DE L'ENVIRONNEMENT

INVITÉ DU MOIS
Françoise Gaudin - "E'nye de l'anne poutre, c'est la poutre"

DOSSIER
Quatre AES, électricité

AUTOUR DE
Quatre AES, électricité

Le Journal des Autres Saines 259

LE JAS

Toute l'équipe du JAS vous présente ses vœux fraternels pour l'année 2022

DOSSIER
QUEL AVENIR POUR LE CSE ?

ANNONCES LOCALES
L'INSERTION PAR LA CITOYENNETÉ

INVITÉ DU MOIS
BRUNO FULIGNI AUTEUR DE LES LOIS FOLLES DE LA RÉPUBLIQUE

DOSSIER
CULTURES DU COEUR 93, LE PARTAGE POUR CREDO

Le Journal des Autres Saines 260

Retrouvez-nous chaque mois

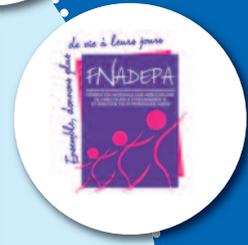
www.lejas.com

DES RÉSEAUX



Nos valeurs

Avec l'extension considérable de la vulnérabilité sanitaire, sociale et environnementale, les phénomènes de repli sur soi et de désagrégation de la société peuvent s'amplifier. Notre modèle de solidarité juridique qui doit donc s'adapter pour mieux répondre à toutes les situations doit aussi pouvoir compter sur la mobilisation de toutes les énergies individuelles et collectives. Il est donc de plus en plus important de promouvoir toutes les formes de solidarité et de sociabilité, et de renforcer le sentiment d'appartenance à une même collectivité, en mettant en avant les valeurs d'engagement, de responsabilité, de laïcité et de fraternité. C'est pourquoi les organisations membres du *Cahier des Réseaux* ont décidé d'unir leurs efforts pour mieux faire connaître leurs initiatives prises dans ce sens. Elles se donnent ainsi pour objectif de dépasser les cloisonnements des politiques de solidarité, pour démontrer la possibilité d'une approche globale des problématiques sociétales et environnementales.



LES VŒUX DU CAHIER DES RÉSEAUX

À l'occasion de ce premier numéro du *Cahier des Réseaux* de l'année, nous avons invité nos partenaires à nous présenter leurs espoirs, leurs inquiétudes et leurs ambitions pour l'année qui débute. Dans un contexte particulier marqué à la fois par une crise sanitaire qui s'éternise et le plus grand des rendez-vous politiques de notre pays, les réseaux partagent des raisons de croire en une année engagée, solidaire et fraternelle.



“Une société toujours plus solidaire, fraternelle et inclusive”

À l'ADMR, nous appelons de nos vœux une société toujours plus solidaire, fraternelle et inclusive.

Ces derniers mois ont représenté pour les personnes que nous accompagnons, leurs proches aidants, les bénévoles et les salariés de l'ADMR, et plus largement des services d'aide et de soins à domicile, des épreuves d'une intensité inédite. Elles ont souligné l'importance d'être toujours bienveillants, à l'écoute des plus fragiles, et de préserver le lien social qui leur est essentiel.

Nous espérons que la campagne présidentielle se saisira de la question majeure que représente l'autonomie des personnes âgées ou vivant avec un



© ADMR

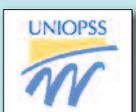
handicap et que des engagements seront pris qui aboutiront à la mise en place au plus tôt d'une loi Grand-Âge ambitieuse, seule garante d'une vision lar-

gement partagée et d'une mobilisation des moyens indispensables.

Nous appelons enfin de nos vœux la mobilisation concertée de l'ensemble des parties prenantes (acteurs locaux, collectivités territoriales, État), condition essentielle pour que se mettent en place des solutions visant une équité territoriale, mais au plus près des territoires et de nos concitoyens.

L'ADMR souhaite à tous les acteurs du médico-social et du domicile une année à hauteur de leurs aspirations légitimes.

Thierry d'Aboville, Secrétaire général de l'Union nationale ADMR



“Maintenir et renforcer la qualité de l'accompagnement des plus vulnérables”

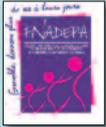
2022 est une année électorale. Elle doit être l'occasion de poser le débat de société sur le niveau de prise en charge et d'accompagnement qu'on estime collectivement pour les personnes en situation de vulnérabilité et précarité : personnes en situation d'exclusion, personnes en situation de handicap, per-

sonnes malades, personnes âgées.

À ce jour, la campagne présidentielle a laissé peu de places pour ces sujets. Au regard de ces débats que nous appelons de nos vœux, en découlent l'importance et la place que nous donnons aux professionnels(les) qui accompagnent les personnes en situation de

vulnérabilité. L'année 2022 doit permettre une réelle reconnaissance de ces professionnel(le)s pour le maintien et le renforcement de la qualité de l'accompagnement des plus vulnérables.

Jérôme Voiturier, Directeur général de l'Uniooss



“Que la réforme de l’autonomie soit ‘LE’ sujet social du quinquennat à venir”

En cette année nouvelle, la Fnadepa forme d’abord le vœu universel de voir enfin s’achever la pandémie du Covid-19 et de ses variants multiples. Que 2022 nous permette à tous de retrouver enfin un quotidien plus apaisé et plus convivial.

Par ailleurs, en cette année électorale si importante pour notre pays, nous espérons que la réforme de l’autonomie soit ‘LE’ sujet social de la présidentielle et du quinquennat à venir. En effet, nous appelons de nos vœux un tournant national : celui d’intégrer, enfin, le vieillissement de notre population dans toutes les politiques publiques. Du chef de l’État aux représentants de la



© istock

République, tous devront prendre en compte cette donnée essentielle qui impactera tous les pans de notre société

dans un futur proche. Bien évidemment, la réforme du grand âge devra en être la pierre angulaire. Une réforme structurante via une loi programmatique incluant un financement pluriannuel et une simplification de la gouvernance. La Fnadepa et son réseau militant dans les territoires porteront cette exigence auprès de tous les candidats, en s’appuyant sur ses ‘25 propositions pour améliorer durablement l’accompagnement des personnes âgées’. Enfin, nous souhaitons une dynamique de candidature et de recrutement massive dans tous les métiers du Grand âge dans la perspective de jours meilleurs pour nos professionnels.



“Une année qui s’annonce riche de liens”

1922-2022 : la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France souffle cette année les bougies de son centième anniversaire ! 100 ans, et le regard tourné vers l’avenir et le défi des transitions démocratiques, écologiques, numériques, démographiques. Une année singulière débute donc pour notre réseau. Une année qui s’annonce riche de liens, de rencontres au sein de notre réseau d’abord et dans la société ensuite, avec l’organisation de 150 “Banquets Citoyens” partout en France, en juin prochain. Des événements dans l’espace public, ouverts à tous les habitants de toutes générations, pour venir se rencontrer, échanger, débattre de sujets qui touchent à la justice sociale, des événements pour faire démocratie.



© istock

Ce début d’année 2022 a une teinte particulière lorsque nous posons notre regard sur le monde. Si la réduction des moyens touche de nombreux

champs d’actions essentiels aux personnes (éducation, santé, solidarité), si les discours de haine et du refus de l’accueil de l’autre se banalisent, si les contraintes se multiplient et pèsent sur l’action, affirmons nos convictions et l’impérieuse nécessité de prendre soin de celles et ceux qui prennent soin au quotidien des hommes, des femmes et de notre environnement.

Affirmons la force de notre projet fondé sur la dignité, la solidarité, la démocratie ; affirmons la force des liens qui nous unissent et de notre attention à l’autre ; affirmons la force de l’action collective ; affirmons et cultivons encore et toujours notre démocratie pour une société plus juste !



“Réduire réellement les inégalités de destin”

La protection de l'enfance est au cœur d'enjeux complexes et souvent contradictoires ; intérêts de l'enfant / intérêt de la famille, prévention et protection, places respectives de l'État et des départements. L'évolution des questions sociétales et des missions qui lui sont dévolues sont venues ajouter à la complexité de la mobilisation des équipes et remettre en cause des organisations et des savoirs faire. Nos associations regorgent de témoignages d'expériences vécues difficiles qui ont obéré le devenir des enfants : les examens de situation en conseil de famille révèlent la difficulté patente des dispositifs de protection de l'enfance de répondre à leur parcours singulier.

Pour les jeunes les plus en difficultés, la question de l'accompagnement dont ils ont bénéficié et de l'éducation qu'ils ont reçue se pose. Les mesures de prévention ont montré leurs limites, tant elles ont été soutenues, abandonnées ou réactivées au grès des opportunités ; la suppression des places d'accueils physiques et éducatifs en structures, qui s'en est suivi, a été pris de revers les dispositifs par l'ampleur des difficultés des enfants au sein de leur



© istock

famille. La montée significative des effectifs des enfants accueillis a abouti à une saturation des places disponibles et à la mise en place de solutions alternatives plus précaires et discutables au regard des besoins de protection stable des enfants. La pénurie de recrutement de familles d'accueil a contraint à des dispositifs très curieux comme le “placement éducatif des enfants à domicile” et le recours aux ‘tiers bénévoles’ qui n'apportent pas la garantie d'une sélection sécurisante.

La difficulté de recrutement de personnels

qualifiés, les “turn-overs” du personnel et la hausse des effectifs des enfants confiés entraînent un nombre de suivis par personnel qui dégrade la qualité de la rencontre avec les enfants et le suivi de la cohérence de leur parcours. “Faire des enfants protégés des enfants comme les autres” ou “réduire les inégalités de destin”, ambitions annoncées de la stratégie de protection de l'enfance ont-elles une chance d'être réalité ?

Jean Marie Muller, président de la Fédération Nationale des Adepape



“L'économie sociale et solidaire doit reprendre l'initiative”

C'est l'une des principales conséquences de la crise sanitaire : toutes les décisions viennent du haut sans prendre en compte les expertises du terrain. Aujourd'hui, le débat politique est confiné. Aujourd'hui, le débat politique est masqué par des faux-semblants qui cachent les enjeux stratégiques de demain. Une insurrection de citoyenneté s'impose ! Redonner la

parole aux élus locaux, aux responsables associatifs, aux différents territoires qui constituent notre pays.

Plus que jamais. L'économie circulaire et collaborative, la coopération entre les opérateurs et d'une façon plus large tous les acteurs de l'Économie sociale et solidaire doivent reprendre la parole et l'initiative. Stop à l'excès de normes

qui étouffent et paralysent toutes les innovations et initiatives. À quand, enfin, la création d'un véritable Ministère d'État de l'Économie Sociale et Solidaire et de la Citoyenneté ?

Pascal Colin, Président du Réseau national de l'économie sociale et solidaire, RENESS



“Valoriser une sobriété choisie”

Le Pacte Civique réunit, depuis 2011, des personnes et des organisations convaincues que les démocraties ne feront face aux graves défis qui sont posés que par une mobilisation des valeurs de créativité, de sobriété, de justice et de fraternité. Ces défis appellent de vigoureuses prises de conscience. Notre pays est divisé, fracturé, pessimiste, chahuté par l'effet des crises sociale, environnementale et démocratique. Trois dettes handicapent notre avenir : une dette financière, une dette écolo-

gique, une dernière, sociale. Dernier constat, l'Europe est trop éloignée et mal aimée des citoyens qui s'efforcent de trouver un nouveau souffle.

Le Pacte civique propose de décliner ses valeurs de créativité, de sobriété, de justice et de fraternité à trois niveaux, celui des comportements personnels, du fonctionnement des organisations et de la vie politique. Ces valeurs inspirent les propositions et les actes de ses membres en vue d'exercer un pouvoir d'influence sur les acteurs publics, privés, associatifs

et sur la société civile, qui devraient ainsi se trouver réunis par un projet commun qui fait grandement défaut aujourd'hui. Nos priorités pour 2022 sont de participer au débat pour une démocratie renouvelée, de valoriser une sobriété choisie et une fraternité qui dépasse la simple solidarité, de créer des tiers-lieux intergénérationnels et enfin de favoriser une Europe solidaire et protectrice.

Jacky Richard, *Coordinateur du Pacte civique*



“Confirmer le rôle clé des édiles communaux dans la vitalité démocratique”

2022 est une année singulière et riche en espoirs. Mais ce qui prédomine pour les maires ruraux, c'est la volonté de ne rien lâcher de ce chemin ouvert pour tenir les deux enjeux clés que sont la commune et la ruralité. La première reste à la fois forte et fragile. Forte de son concours au maillage et à l'assurance d'une qualité de liens inédite entre habitants et élus selon un modèle sans équivalent en Europe notamment par la proximité dans ce “premier kilomètre”. Fragile parce que la grande lessiveuse de la “rationalité” administrative entérinée parfois trop facilement par le Parlement rôde pour nous dire ce qui est bon pour les élus et leurs citoyens sans que le débat ne permette de faire entendre raison.

La ruralité a fait des progrès en quelques années. D'abord, elle continue à gagner des habitants, et particulièrement en ces mois où émergent d'autres désirs de campagne. Ensuite, elle gagne en visibilité et les regards changent. Elle apparaît désormais dans le paysage politique, local et national. Une épaisseur



qui motive et qui rend encore plus fiers les acteurs qui agissent à son développement et en premier lieu les maires et leurs collègues.

Dans ce contexte, les maires ruraux font de 2022 une année de concrétisation, d'espoirs plus que de craintes quant à la confirmation du rôle clé des édiles à la fois dans la vitalité démocratique sans égal au regard des baisses d'implication dans les grands centres

urbains, dans leur rôle de cohésion et dans le développement accompagnant une autre manière de vivre, qui séduit davantage aujourd'hui.

Les “jardiniers des territoires” comme aiment à se décrire les maires sont bien sûr impatients. Et ils ont raison. Ils attendent que les échecs des réformes engagées soient actés pour espérer un retour au réel. Sur les dotations, sur la liberté communale, sur la capacité à agir, dans un seul but, satisfaire aux besoins de leurs habitants. Et là, en faisant un petit effort, chacun se souvient des Gilets Jaunes et que les enjeux clés sont sans réponse concrète de nature à changer le quotidien : l'accès aux soins et la mobilité. Deux sujets qui seront la pierre angulaire de l'action de ce réseau qui se développe encore et qui souhaite que les élections marquent une rupture pour entendre la voix des élus et de ces territoires dont ils façonnent chaque jour pour demain des villages d'avenir.

Cédric Szabo, *Directeur de l'AMRF*



“Réussir une année avec beaucoup de temps forts”

Année des 120 ans de la Fédération nationale de la Mutualité Française, 2022 sera marquée par des temps forts pour la Mutualité Française. Elle organise le 1^{er} mars prochain, au Palais Brongniart, à Paris, un “grand oral” auquel sont conviés les candidats à l’élection présidentielle ; ils seront interrogés sur la santé et la protection sociale par les représentants de 4 think tanks partenaires (Fondation Jean Jaurès, Terra Nova, Fondation pour

l’innovation politique et Institut Montaigne). Plusieurs candidats ont déjà répondu présents.

En parallèle, la Mutualité Française a invité les Français à témoigner sur l’accès aux soins sur le site :

www.placedelasante.fr

Du 7 au 9 septembre 2022, se tiendra à Marseille le 43^e Congrès de la Mutualité Française.

Instance statutaire destinée à fixer les orientations stratégiques, le Congrès

a pour thème “Mutualité : territoires d’engagements pour l’entraide et les solidarités”, dans le prolongement de la conférence citoyenne sur l’aide, l’entraide et les solidarités organisée à l’automne 2021. Le Congrès est aussi un temps fort en matière de santé et de protection sociale en France, avec l’intervention traditionnelle du Président de la République, du ministre de la Santé et la présence de nombreux experts.



Et que vive 2022 !

Jonathan Franzen écrivait : “Tant que nous avons quelque chose à aimer, nous avons quelque chose à espérer” Certes, nous sommes dans une époque de grande incertitude. Et la pandémie qui dure ajoute à l’angoisse et au désarroi. Mais sommes-nous désespérés et impuissants pour faire face aux défis et aux difficultés de notre société et de notre époque ? Curieux paradoxe alors que jamais l’humanité n’a disposé à la fois des moyens de comprendre sa situation et de ceux d’y faire face. Ce qui nous menace ce n’est donc pas tant l’ignorance que l’incapacité et l’insuffisante volonté de mobiliser les connaissances, ce que nous savons, pour poursuivre notre chemin vers plus d’humanité, pour vivre mieux. Et poursuivre aussi l’indispensable effort de recherche, de culture et d’éducation pour élargir et diversifier nos connaissances.

Éradiquer la pauvreté, dont nul n’ignore les ravages, est à la portée de notre pays, et du monde : ce n’est qu’une insuffisante



volonté de partager les richesses qui nous prive d’y parvenir. Qu’il faille inventer de nouvelles protections collectives et solidarités pour y parvenir, qui peut encore le nier ? Les associations et l’économie sociale et solidaire en sont déjà les témoins et acteurs. Mais ce sont les politiques publiques, de droit commun, qu’il faut affirmer et réinventer.

Nous en savons assez sur l’urgence écologique, sur les dérèglements climatiques, sur la dégradation de la biodiversité, sur les poisons que nos modes de vie pro-

duisent, sur les conséquences dramatiques de l’exploitation des ressources et des humains pour refuser la fatalité. Plus encore : les réponses sont pour beaucoup déjà connues et expérimentées.

Nous éprouvons les risques de nos démocraties affaiblies, endormies et menacées par les injustices, les fausses informations, les fanatismes, alors que nous aurions tant besoin de démocratie de haute intensité qui conjugue la confiance dans la délégation et l’attention réelle à la place et à la parole des habitant(e)s.

Si nous ne relançons pas la dynamique des possibles, si nous laissons s’installer l’impuissance et les peurs, alors les dangers sont grands. Les discours rances et nostalgiques s’en délectent faisant des identités des causes meurtrières. Il n’y a nulle fatalité à cela. La Ligue de l’enseignement en est convaincue. Et elle se mobilisera en 2022 pour agir et en témoigner !

Éric FAVEY, *Vice-Président de la Ligue de l’Enseignement*

CENTRES DE SANTÉ INFIRMIERS ET POLYVALENTS : DES STRUCTURES EN DANGER

Le 1^{er} octobre 2021, l'application de l'avenant 43 à la convention collective de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services aux domiciles (BAD) a permis une augmentation historique des salaires des professionnels paramédicaux exerçant en centre de santé infirmier et polyvalent. Pourtant, aucun financement n'a été versé par l'État, malgré ses engagements. L'ADMR souhaite alerter sur cette urgence, qui remet en cause la pérennité de toutes les structures.

DES STRUCTURES INDISPENSABLES AU SYSTÈME DE SANTÉ FRANÇAIS

Héritiers des dispensaires, les centres de santé ont été développés en France afin de renforcer l'offre sanitaire de proximité.

Structures de gestion non lucrative organisées en équipes mono-professionnelles (comme les centres de santé infirmiers) ou pluriprofessionnelles (appelés centres de santé polyvalents), elles dispensent des soins de premier recours, et parfois aussi de second recours. Au sein du réseau ADMR, on compte plus d'une soixantaine de centres de santé, principalement infirmiers.

Tous les centres de santé se rassemblent autour de caractéristiques communes : ils fonctionnent en exercice exclusivement salarié et appliquent automatiquement le tiers payant, sans dépassements d'honoraires.

Ils sont ouverts à tous les patients afin de favoriser l'égal accès aux soins. Par exemple, les professionnels des centres de santé peuvent intervenir directement au domicile des personnes, lorsqu'elles présentent des difficultés à se déplacer. Les centres de santé sont de véritables outils de lutte contre la désertification médicale : ils peuvent constituer la dernière possibilité de prise en charge médicale ou paramédicale sur certains territoires, en particulier ruraux et défavorisés. Ces structures constituent donc un maillon essentiel dans la chaîne



© Pixabay

de soin, qui bénéficie à tous les publics, notamment fragiles et en situation de précarité.

VERS UNE DISPARITION DES CENTRES DE SANTÉ INFIRMIERS ET POLYVALENTS ?

Le 1^{er} octobre 2021, les centres de santé ont revalorisé les salaires de leurs professionnels, conformément à leurs obligations légales liées à la mise en œuvre de l'avenant 43 à la Convention collective de la BAD. Le vif enthousiasme qui s'en est dégagé n'a été que de courte durée : la survie de ces structures est aujourd'hui un enjeu réel.

En effet, les centres de santé ne bénéficient actuellement d'aucun financement pour ces augmentations salariales, alors que l'État s'était engagé à en financer les surcoûts. Ils sont forcés de financer ces augmentations salariales sur leurs fonds propres. Les difficultés de trésorerie n'ont pas tardé à apparaître, et certaines structures ont déjà été contraintes de

cesser leur activité... Elles n'ont par ailleurs pas la possibilité d'augmenter parallèlement leurs ressources en raison du système rigide de rémunération à l'acte, imposé par la nomenclature générale des actes professionnels.

Cette volte-face ne se comprend pas, car les sources de financement ont été identifiées à la fin de l'année 2021. Cette situation met en danger des structures qui ont pourtant la capacité de corriger les inégalités d'implantation de l'offre de premier recours, problématique majeure d'accès aux soins connue depuis plusieurs dizaines d'années.

Pleinement engagés dans la gestion de la crise sanitaire, les centres de santé ont à nouveau démontré leur rôle indispensable auprès des populations. À brève échéance, les structures seront amenées à disparaître si elles ne bénéficient pas d'une prise en charge rapide de l'avenant 43. Face à cette situation critique, l'ADMR appelle à un financement, au plus vite, des centres de santé concernés. ■

LE JAS

LE JOURNAL DES ACTEURS SOCIAUX

www.lejas.com



CHAQUE MOIS, LE JOURNAL DES ACTEURS SOCIAUX S'ATTACHE À :

- **promouvoir** une vision de l'action sociale fondée sur des valeurs d'empathie et de responsabilité, en s'appuyant sur une présentation sans concession de l'actualité et de l'évolution des problématiques sociales ;
- **diffuser** des analyses sous forme de dossiers, d'enquêtes ou d'expériences pour améliorer les connaissances stratégiques et opérationnelles sur l'ensemble des champs du secteur social ;
- **valoriser** tout ce qui peut, d'une manière ou d'une autre, contribuer au décloisonnement des cultures et des pratiques afin de promouvoir le passage d'une action sociale réparatrice au développement social ;
- **proposer** une réflexion responsable et critique sur le sens et l'économie de l'action sociale et sociétale...

Pour suivre l'actualité avec un regard sans concession, abonnez-vous au Jas !

■ **Oui, je m'abonne pour 1 an au Journal des Acteurs Sociaux au tarif de 75 euros TTC**

Je règle par : Chèque ci-joint à l'ordre du *Journal des Acteurs Sociaux* Virement bancaire à réception de facture

ADRESSE DE LIVRAISON

Nom/Prénom :

Adresse :

Code postal : [][][][] Ville :

Email :

Téléphone :

ADRESSE DE FACTURATION

Nom/Prénom :

Adresse :

Code postal : [][][][] Ville :

Email :

Téléphone :

Allegez vos charges...



Mediassoc est la centrale associative qui permet aux associations du secteur social, socio-éducatif et médico-social d'optimiser leur budget sur des postes incontournables au travers de partenariats négociés avec des acteurs majeurs dans leur domaine d'activité.

Mediassoc donne ainsi à chaque association, quelle que soit sa taille, l'opportunité de bénéficier d'avantages «grands comptes».

L'offre **Mediassoc** couvre des domaines importants tels que l'achat ou la location longue durée de véhicules avec **Renault**, les fournitures de bureau, le mobilier et l'aménagement de vos locaux avec **Bruneau**, la téléphonie et internet avec **SFR Business**.



... pas vos moyens !

MediAssoc

LA CENTRALE ASSOCIATIVE

100% ASSOCIATIF & SOCIAL
SANS MINIMUM D'ACHAT
SANS INTERMEDIAIRE
SANS COTISATION

13 boulevard St Michel - Paris Ve

01 45 86 46 14

<https://www.mediassoc.fr>



**NOUS
SOMMES
AVEC CEUX
QUI APPORTENT
DES PETITS
RIENS ET QUI
CHANGENT
TOUT.**

**LA VALEUR D'UNE SOCIÉTÉ
SE MESURE À SON HUMANITÉ.**

Prendre soin des autres contribue à rendre notre monde meilleur.

C'est pourquoi, avec le programme GMF en Actes, nous encourageons et valorisons les initiatives des agents du service public qui conçoivent des projets novateurs et s'impliquent dans leur réalisation.

Découvrez le programme GMF en Actes sur gmf.fr



**1^{er} ASSUREUR DES AGENTS
DU SERVICE PUBLIC**

ASSURÉMENT HUMAIN

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2021.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret Cedex.

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 APE 6512Z. Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. / LA SAUVEGARDE (R.C.S. Nanterre 612 007 674).